



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mardi 27 avril 2010 — Vol. 41 N° 16

Étude des crédits du ministère du Conseil
exécutif (2): volet Jeunesse

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mardi 27 avril 2010 — Vol. 41 N° 16

Table des matières

Jeunesse	1
Remarques préliminaires	1
M. Jean Charest	1
M. Yves-François Blanchet	3
Discussion générale	4
Abolition du Conseil permanent de la jeunesse	4
Droits de scolarité	7
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	9
Mesures budgétaires visant la relance de l'économie	10
Participation des jeunes aux débats de société	11
Tenue d'une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction	14
Programme de cybermentorat Academos	14
Projet L'Avenir C-Vert	16
Droits de scolarité (suite)	18
Adoption des crédits	20
Documents déposés	20

Autres intervenants

M. Raymond Bernier, président

Mme Stéphanie Vallée

M. Alain Paquet

Mme Francine Charbonneau

M. Patrick Huot

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en avant-midi pour l'étude des crédits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et en soirée pour l'étude des crédits du ministère de la Famille et des Aînés. Les comptes rendus en sont publiés dans des fascicules distincts. Les crédits des volets Lieutenant-gouverneur et premier ministre, Accès à l'information, Affaires autochtones et Affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des institutions les 26 et 29 avril et les 5 et 7 mai 2010.

Le mardi 27 avril 2010 — Vol. 41 N° 16

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (2): volet Jeunesse*(Quinze heures vingt-quatre minutes)*

Le Président (M. Bernier): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Et je demanderais à toutes les personnes présentes de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du programme 5, Jeunesse, du portefeuille Conseil exécutif, et cela, pour l'année financière 2010-2011.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. Alors, M. Paquet (Laval-des-Rapides) remplace M. Dubourg (Viau); Mme Vallée (Gatineau) remplace M. Lehouillier (Lévis); M. Huot (Vanier) remplace M. Ouimet (Marquette); et M. Blanchet (Drummond), le porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, remplace M. Charette (Deux-Montagnes).

Jeunesse

Le Président (M. Bernier): Merci, Mme la secrétaire. Donc, avant de vous proposer l'organisation de nos travaux, je vous souhaite la bienvenue à la Commission des relations avec les citoyens. Il me fait grand plaisir de vous accueillir, et souhaitons que ces débats soient fructueux. Quant à l'organisation... Bienvenue, M. le premier ministre, c'est une première pour moi de vous recevoir à cette commission, et merci aux collègues parlementaires qui sont ici présents.

Quant à l'organisation des travaux, je vous propose de procéder à une discussion d'ordre général, par blocs d'environ 20 minutes maximum, incluant les questions et les réponses sur les crédits relevant du programme Jeunesse du portefeuille Conseil exécutif. La durée d'étude de ce volet est de deux heures, et la mise aux voix du programme 5 se fera quelques minutes avant la fin de l'étude. Est-ce qu'il y a consentement pour procéder de cette façon?

Des voix: Consentement.

Le Président (M. Bernier): Consentement? Consentement. Par ailleurs, afin de favoriser le plus grand nombre d'échanges, parce que cette commission est d'une durée de deux heures, je vous invite, dans la mesure du possible, à formuler des questions et des réponses brèves.

Remarques préliminaires

Donc, sans plus tarder, nous allons procéder avec les remarques préliminaires de M. le premier ministre. Donc, la parole est à vous pour une période de 10 minutes.

M. Jean Charest

M. Charest: Une dizaine de minutes? Merci beaucoup, M. le Président. Et j'aimerais présenter quelques

personnes qui m'accompagnent aujourd'hui. D'abord, j'aimerais souligner la présence de l'adjointe parlementaire qui est responsable des dossiers jeunesse, Mme Stéphanie Vallée, si vous me pardonnez de la nommer par son nom, contrairement à nos habitudes. Mais c'est Stéphanie qui a la responsabilité de faire le travail de tous les jours dans les dossiers jeunesse et qui a été celle qui a conduit beaucoup le travail pour la dernière version de la Stratégie d'action jeunesse. Alors, je voulais souligner sa présence, mais également le travail qu'elle a fait. A ma droite, M. Alexandre Soulières, qui est responsable des dossiers jeunesse dans mon bureau. Et, à ma gauche, également, M. Jean-Philippe Marois, qui est le responsable, donc, du Secrétariat à la jeunesse, qui est à l'intérieur du Conseil exécutif.

Et je commence mes remarques là-dessus justement pour vous rappeler, M. le Président, que le gouvernement a fait un choix, dès son élection en 2003, de placer les enjeux jeunesse au coeur de notre structure de gouvernement et de nos préoccupations. Et j'ai donc repris le flambeau de Robert Bourassa, qui, à titre de premier ministre, s'était gardé la responsabilité des dossiers jeunesse. Alors, depuis 2003, c'est donc moi qui suis directement responsable des dossiers jeunesse pour mon gouvernement.

Évidemment, le travail a été fait par des adjoints parlementaires, qui, à tous les jours, se sont dévoués dans ces dossiers-là, et par l'équipe chez nous. Il y a une raison derrière ça, c'est parce qu'on a voulu donner aux dossiers jeunesse une perspective horizontale pour l'action gouvernementale. Et ça, bien, ça vient de l'expérience passée que j'ai eue, moi, dans les dossiers de ce type-là, où les jeunes sont présents partout dans tous les enjeux. À nos yeux à nous, c'était important d'aborder les enjeux jeunesse, là, d'abord du haut de la pyramide du gouvernement, du haut vers le bas, mais également avec une perspective horizontale.

Dans les quelques minutes que vous m'accordez, je veux aborder des sujets rapidement. Vous m'excuserez à l'avance si je les traite en vrac, mais le peu de temps que nous avons ne me permet pas d'aller toujours dans le détail. Puis, dans nos échanges, on aura l'occasion d'en reparler.

Je veux d'ailleurs souligner le fait que le député de Drummond arrive dans ses nouvelles responsabilités. Je l'en félicite. On aura l'occasion de travailler ensemble. Je sais qu'il a déjà rencontré les gens de mon équipe. Et la porte sera toujours ouverte chez nous dans les cas où il voudra venir discuter avec nous des dossiers jeunesse, M. le Président.

Je veux parler du budget du 30 mars dernier puis je veux parler également de la Stratégie d'action jeunesse puis de quelques enjeux qui sont des enjeux qui touchent tous les Québécois, les jeunes en particulier.

D'abord, j'aimerais vous placer en contexte, vous rappeler qu'on vit un phénomène de vieillissement de population, au Québec, qui est vécu ailleurs dans le monde, parce qu'il n'y a pas uniquement le Québec qui le vit, mais, chez nous, c'est plus accéléré qu'ailleurs. C'est ça, la nuance, la distinction, hein? Si on se compare à d'autres sociétés, d'autres économies, la population vieillit plus rapidement qu'ailleurs, de telle sorte qu'en 2013 nous aurons une année de bascule où il y aura davantage de Québécois qui vont à la

retraite que de Québécois qui entrent dans le marché du travail. Et ça fait longtemps qu'on se le dit puis qu'on pose plusieurs gestes dans ce sens-là pour se préparer pour ce changement-là et s'assurer que ce changement-là se fasse de manière à ce qu'on puisse aussi en tirer le maximum.

Les autres changements que je voulais signaler, c'est qu'on sort d'une des pires crises financières des 70 dernières années. La planète entière a été affectée par ça. Le Québec n'a pas été épargné, mais on s'en sort mieux que partout ailleurs sur la planète. On en est, il faut le dire, très heureux, du fait qu'on a pu s'en sortir mieux qu'ailleurs, mais, malgré cela, on a quand même subi des contrecoups au niveau de l'emploi et du ralentissement économique, quoiqu'on vient de connaître trois trimestres de croissance assez encourageants, et ça, en grande partie grâce aux décisions du gouvernement d'investir dans les infrastructures, dans l'énergie, dans les formations, dans les programmes d'emploi. Et cela nous permet de faire des avancées.

● (15 h 30) ●

On a donc passé la crise avec succès. On a rempli la mission que les Québécois nous avaient confiée en décembre 2008. Et là on est dans la période de reprise. Puis la période de reprise, c'est beaucoup le budget qu'on vient de livrer le 30 mars dernier, beaucoup décrit comme étant un budget charnière, un budget courageux, un budget qui va marquer avant et après dans le développement du Québec également. Et là-dessus j'aimerais revenir sur quelques éléments du budget qui ont un impact évidemment sur tout le monde, mais qui, en plus, ont un impact peut-être un peu plus prononcé sur les Québécois, les jeunes Québécois.

Un sujet que je veux aborder d'emblée, c'est toute la question de la dette parce que, si on se fie au principe, si on se guide sur le principe de l'équité intergénérationnelle, c'est un enjeu très important. Je vous rappelle que le budget propose un geste très fort, c'est celui de mettre à contribution les revenus d'Hydro-Québec pour rembourser notre dette, d'utiliser comme véhicule le Fonds des générations. À terme, quand on aura fait ces gestes-là, c'est 1,6 milliard de dollars que nous allons chercher de revenus à même les revenus d'Hydro-Québec, qui appartient à tous les Québécois, pour commencer à rembourser la dette et réduire la taille de la dette dans notre économie. C'est une des mesures dont on n'a peut-être pas beaucoup parlé, mais qui est très, très importante compte tenu, encore une fois, des changements démographiques.

Dans le domaine de l'éducation, on a beaucoup abordé cette question-là dans le budget, je vous rappelle qu'à l'automne il y aura une rencontre de prévue, qui va aborder trois grands sujets, la question de l'organisation du réseau, la question de l'avenir de l'enseignement postsecondaire, incluant la question des frais de scolarité. Le gouvernement annonce ses couleurs là-dessus en annonçant que nous sommes, nous, prêts à une augmentation des frais de scolarité à partir de l'année 2012, mais on le fera suite à cette rencontre et en concertation avec les gens qui seront à la rencontre de l'automne, et aussi avec tous les partenaires du réseau de l'enseignement.

Le troisième enjeu est un enjeu qui nous vient de la rencontre que nous avons organisée à Lévis avant le budget, pour préparer en quelque sorte le budget, et c'est la grande question de la façon d'arrimer l'enseignement, la formation et la formation professionnelle au marché du travail. Et donc, sur cette question-là, nous allons également aborder cet enjeu-là.

L'autre enjeu, c'est la question du décrochage scolaire. Là-dessus, j'espère que nous aurons l'occasion d'en parler aujourd'hui. C'est un enjeu qui préoccupe beaucoup les Québécois. Quand on prend le temps de faire tout le portrait, ce qu'on réalise, c'est qu'au Québec, le portrait est le suivant. On diplôme davantage que la moyenne canadienne, qu'aux États-Unis, que la moyenne des pays de l'OCDE. C'est le portrait juste et réel. Par contre, quand on va chez les 20 ans et moins, on réalise que, là, on a un problème, on a un problème de décrochage. C'est donc dire que les jeunes décrochent puis rattrapent, puis tant mieux s'ils rattrapent, mais le mieux, c'est qu'ils ne décrochent pas au point de départ.

Et on a fait quand même des progrès là-dessus, les dernières années. En 2003, le taux d'obtention d'un diplôme au Québec était de 67 % chez les moins de 20 ans. Suite à des efforts puis à des réinvestissements, il est à 72 %. Alors, on a donc progressé. Chez les garçons, le taux en 2003 est passé... était à 59 %, il a augmenté à 66 %. C'est donc dire qu'il y a un progrès, mais ce n'est pas assez. Alors, Mme la ministre de l'Éducation a annoncé une initiative très importante pour porter le taux de réussite scolaire, pour les 20 ans et moins, à 80 % d'ici 2020. Et on va donc y investir des énergies dans les prochaines années.

J'aimerais, en passant, souligner que cet effort-là ne peut pas se faire sans la contribution directe des parents. Moi, c'est une chose à laquelle je crois beaucoup personnellement, puis je pense qu'on n'en parle pas assez puis qu'on n'interpelle pas assez les parents là-dessus. C'est eux les premiers concernés par la réussite scolaire de leurs enfants. Et pourtant il faudrait faire davantage pour leur en parler.

Dans le budget, dans le dernier budget, on va consacrer 316 millions de dollars de plus afin de permettre, entre autres, le déploiement du plan d'action L'école, j'y tiens!, le plan d'action de Mme la ministre de l'Éducation. Puis, au niveau de la formation professionnelle, vous avez dû noter, M. le Président, qu'on a investi 75 millions de dollars. On annonce d'emblée une cinquantaine de millions pour l'offre de formation professionnelle et technique en région puis 25 millions de dollars pour améliorer les équipements pour les centres de formation professionnelle et aux collèges publics. Alors, voilà des éléments du budget.

Au niveau de la famille, dans le budget, on laisse intacts les programmes, qu'on déjà augmentés d'à peu près 60 % depuis notre élection en 2003. On ne touche pas aux impôts des particuliers parce qu'on veut encourager le travail. On ne touche pas aux impôts des sociétés, il vont même réduire, avec l'élimination totale de la taxe sur le capital à partir du 1er janvier prochain, parce qu'on a voulu garder une compétitivité pour nos entreprises.

Pour l'avenir, on aborde les questions de développement durable. Et ça, c'est un enjeu très important pour les jeunes. Je pense à la question du développement énergétique, des énergies renouvelables, des énergies propres, l'hydro-électricité, mais également une filière qui s'annonce très prometteuse pour le Québec, celle du développement des véhicules électriques.

On annonce également notre intention de procéder avec une stratégie de recherche et innovation dans laquelle on va investir 1,1 milliard de dollars...

Le Président (M. Bernier): ...à conclure, M. le premier ministre.

M. Charest: Je voulais conclure sur la Stratégie d'action jeunesse et vous dire qu'on l'a annoncée en mars 2009,

on est en train de la déployer. Il y a six défis là-dedans, l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat, la santé, les régions, la question de diversité et de l'environnement, que c'est la troisième édition, que dans l'ensemble ça tourne assez rondement et que j'espère aujourd'hui avoir l'occasion, avec tous les collègues parlementaires, d'échanger là-dessus, sur les éléments de la Stratégie d'action jeunesse. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre, de vos remarques préliminaires. M. le député de Drummond, la parole est à vous pour une période de 10 minutes, pour vos remarques préliminaires.

M. Yves-François Blanchet

M. Blanchet: Merci beaucoup, M. le Président. Parmi les enjeux fondamentaux qui touchent à la jeunesse québécoise, il est bien sûr l'état des finances publiques dont ils hériteront. Et à cet égard on a à peu près tout entendu dans une guerre de chiffres dont on peut supposer qu'elle masque davantage de situations inquiétantes qu'elle n'en révèle ou, mieux, qu'elle n'en résout. Notre système étant ce qu'il est, on n'y peut pas grand-chose à court terme.

On peut informer, dénoncer et, bientôt j'espère, suggérer des avenues. On ne saurait cependant se contenter de dire qu'il faut seulement et simplement prendre grand soin de l'économie québécoise parce que ce sera leur héritage. C'est vrai, c'est larmoyant, mais ça ne suffit pas. Ce serait un lieu commun banal et éculé, impossible à prouver et difficile à démontrer sur la seule question des dossiers jeunesse.

On ne saura non plus ronronner sur la question de l'environnement ou l'adage populaire qui dit que, quand on s'observe, on se console et, quand on se compare, on se désole... Non, c'est le contraire, en fait. Quand on s'observe, on se désole; quand on se compare, on se console. Nous sommes loin des comptes exigés par la planète et, en son nom, toute une génération très inquiète que les politiques environnementales ont trop souvent pour objet d'endormir.

Au fond, grâce à une géographie unique, le Québec est un important producteur d'une énergie longtemps considérée comme propre, qui est encore à bien des égards parmi les plus propres, mais dont la possible surproduction diminue la valeur relative de vente — il n'y a qu'à regarder l'entente avec le Vermont — et dont la surproduction semble parfois servir certains intérêts particuliers davantage que les propriétaires de l'entreprise, les Québécois. C'est un sujet que nous n'aborderons que peu, il n'est manifestement pas l'attribut exclusif de la jeunesse, c'est l'inquiétude de toute la société québécoise, mais les jeunes, vous l'aurez deviné, y pensent plus, et souvent mieux que quiconque, à l'environnement. Ils ne sont ni coupables ni responsables de l'état de l'environnement et eux ne sont pas ceux qui préfèrent regarder ailleurs ou balayer sous le tapis. Ils n'auront pas le choix de faire face.

Les groupes environnementaux, que le gouvernement semble refuser de financer de façon récurrente, à part ceux qui sont davantage complaisants, ce sont des nids de jeunes et ce sont des jeunes qui s'expriment. Pour avoir moi-même présidé le Jour de la Terre pendant plusieurs années, je peux vous dire qu'il y a dans ce milieu un dynamisme qu'il faut au contraire encourager.

Évidemment, donc, nous allons aborder la question de l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse. Comme un regroupement de représentants de la jeunesse québécoise

le faisait remarquer il y a quelques mois... quelques semaines, pardon, le premier ministre lui-même vantait sans équivoque l'importance et la pertinence de l'organisme — et je cite — «reconnu à l'échelle internationale et faisant l'envie de plusieurs gouvernements». Il existe donc un nombre considérable d'organisations créées par et/ou pour les jeunes du Québec. C'est sans aucun doute pour que cette panoplie d'outils de représentation ait une voix à la fois structurée et, justement, permanente auprès du gouvernement que le Conseil permanent de la Jeunesse a été créé.

Il est tout à fait normal que la jeunesse du Québec se demande comment elle se fera entendre auprès du gouvernement, pire, auprès de celui qui, doit-on croire, n'est pas le moins occupé de l'organe exécutif de l'État. Je soupçonne que, dans un exercice budgétaire qui ressemble à un décor de cinéma, spectaculaire mais sans profondeur, que, dans ce décor jeté aux médias, on ait sabordé la voix des jeunes justement parce qu'en faisant du bruit, en s'en plaignant à juste titre, il serait une preuve que le gouvernement impose des choix difficiles à tout le monde. Compte tenu de l'économie réelle — et on y reviendra — il y a lieu de se questionner sur la pertinence du choix et sur la petitesse du geste. Ce Conseil de la jeunesse, pour bien faire, devrait non seulement être maintenu mais, pour vraiment bien faire, il devrait en effet être permanent, et surtout il devrait être indépendant.

● (15 h 40) ●

Il existe une clause appelée clause d'impact qui, dans la loi, oblige le titulaire des dossiers jeunesse — dans ce cas-ci, le premier ministre, donc — à s'assurer que chaque projet de loi, chaque décision, chaque budget soit revu sous l'angle des intérêts des jeunes. J'aimerais que le premier ministre nous donne des exemples d'interventions qu'il a faites pour s'assurer que les intérêts des jeunes aient été préservés.

Quand a-t-il mis un holà à une démarche nuisible pour les jeunes? Quand s'est-il opposé à une coupure gênante et nuisible pour les jeunes? Est-ce que c'est lorsque le ministre des Finances a élaboré la taxe santé, qui coûtera 200 \$ à chaque étudiant déjà souvent sous le seuil de la pauvreté, que le premier ministre est intervenu pour protéger les jeunes? Est-ce que c'est lorsque les ministres des Finances et de l'Éducation ont annoncé la tenue d'une consultation sur l'enseignement supérieur mais ont aussi dit que le résultat en serait une hausse de 250 % des frais de scolarité et une déréglementation, est-ce que c'est à ce moment-là que le premier ministre est intervenu pour protéger les jeunes? Est-ce que c'est lorsque le ministre des Finances a non seulement dû reprendre le point de TVQ, auquel sa prédécesseure avait maladroitement renoncé, et a dû, pour compenser, en ajouter un autre point de TVQ, est-ce que c'est à ce moment-là que le premier ministre est intervenu pour protéger les jeunes?

On aura tout dit et redit aussi sur le défi démographique, ingrédient essentiel de tout discours alarmiste. Or, le défi démographique est un enjeu à moyen et long terme, et le budget est un exercice à très court terme. Après sept années de pouvoir, la tentation de parer au plus évident, de graisser la roue qui grince et de faire un spectacle d'une soi-disant préoccupation à l'endroit des jeunes était tentante. Il faut cependant regarder plus loin.

Bien sûr, il faut laisser les finances publiques en ordre. Or, le problème des jeunes est comme celui de toute la société, à court terme résorber le déficit. Alors, les mots alignés sur les milliers de pages du budget ne sont pas plus concrets ou crédibles pour les jeunes qu'ils ne le sont pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

Le gouvernement pouvait dépenser mieux. Plutôt que de prendre de front des réformes significatives dans les façons de faire et ainsi gagner en efficacité, en pertinence et, évidemment, en économie à coups de dizaines de millions de dollars, on a fait des conseils des ministres le dimanche pour voir comment on peut rogner ici ou là, sans changer, au fond, la façon de faire et surtout en coupant simplement tant la qualité que l'efficacité des services.

Le gouvernement s'engage donc à dépenser moins, 62 % de l'effort, main sur le coeur, croix de fer, croix de bois, comme il nous assurait que la Caisse de dépôt n'était pas vraiment dans le trouble en 2008, que le Québec ne ferait pas de déficit, que les taxes, impôts et tarifs ne seraient pas augmentés. Il y a donc un doute quant à l'intention, tant les moyens ne sont pas explicités. On peut dire n'importe quoi quand on ne dit pas comment on le fera.

Cette fin de semaine, *Le Devoir* parlait d'économie de bouts de chandelles, en faisant référence à l'exercice en jeans de dimanche. Pour ma part, je suggère qu'on parle de bouts de pissenlits. Il y a beaucoup de pissenlits qui dépassent sur la pelouse du gouvernement. Elles épuisent les ressources de l'État. Les gens rient, pointent du doigt, disent que le gouvernement entretient mal sa propre cour. Et que fait-il? Il passe la tondeuse, il nivelle par le bas. On coupe la tête des pissenlits égal partout. Sauf que des pissenlits, ça repousse. Et, quand on ne va pas au fond des choses, à la racine des choses, elles reviennent et elles reviennent. Il faudra plus qu'un coup de tondeuse pour régler les problèmes de déficit structurel du gouvernement du Québec.

Par contre, pour augmenter les revenus, là, c'est clair, et les jeunes, dont les revenus sont plus faibles, sont les premiers à subir la régressivité des choix du gouvernement. Lorsqu'on dit que chaque étudiant va payer 200 \$ par année pour avoir accès aux services d'un système de santé pour lequel ses parents et ses grands-parents ont déjà largement payé, ce n'est pas la même chose que de l'imposer au président d'une société d'État ou d'ingénierie. Pire, lorsqu'on inflige cette taxe à un étudiant, c'est une façon de plus de lui dire que, s'il n'en a pas les moyens, il n'a qu'à s'en aller sur le marché du travail, et tant pis pour le diplôme.

Il y a de dramatiques décrochages aux niveaux primaire et secondaire qui compromettent l'intégration à l'économie concurrentielle de demain non seulement de ces jeunes, mais de tout le Québec. L'argent qui devait aller là semble s'être fondu dans le budget. On n'est pas non plus capable de nous dire à qui vont les 25 millions de la Fondation Chagnon pour lutter contre le décrochage. Il y a cependant et aussi le décrochage économique, celui des jeunes qui quittent l'école parce qu'ils n'en ont simplement plus les moyens. Pour le premier ministre, 200 \$, c'est un souper banal entre amis. Pour la plupart des étudiants du Québec, 200 \$, c'est souvent plus que l'épicerie d'un mois au complet. À ce sujet, où sont les 35 millions que le fédéral s'est engagé à verser en plus pour des programmes de bourses mais qui ne figurent pas au budget non plus?

Il faut cependant regarder plus loin. Bien sûr qu'il faut laisser les finances publiques en ordre. Or, le problème des jeunes est comme celui de la société, à court terme résorber le déficit. Aiè! je suis en train de reprendre la même affaire, moi.

Comment peut-on prétendre se soucier des jeunes et par ailleurs n'endosser que le discours à courte vue de toute une classe d'économistes, pas tous, beaucoup s'en faut, même si on voudrait nous le faire croire, qui suggèrent de refile la facture aux seuls étudiants et de multiplier les droits de scolarité...

Le Président (M. Bernier): ...une seconde.

M. Blanchet: ... — oui, monsieur — alors que tout le Québec moderne s'est construit à rattraper le monde en misant sur l'accessibilité à l'éducation?

Ma première question sera donc toute simple, M. le Président: Pourquoi le titulaire des dossiers jeunesse au sein du gouvernement, rien de moins que le premier ministre, a-t-il permis l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse? Merci.

Discussion générale

Le Président (M. Bernier): Merci. C'est ce qui met fin à vos remarques préliminaires. Nous allons donc débiter l'étude des crédits, et je suis prêt à reconnaître le porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse. M. le député de Drummond, vous avez un premier bloc de 20 minutes qui vous est accordé.

Abolition du Conseil permanent de la jeunesse

M. Blanchet: Bon. On commence tout de suite? C'est bon.

Je vais donc préciser ma question d'emblée au premier ministre. Lorsque la question de l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse a été soulevée, il y a eu discussion, je suppose. Sans briser le secret du Conseil des ministres, ce que je veux savoir, c'est ce que le défenseur des intérêts des jeunes a dit, qu'est-ce qu'il a fait comme représentations pour évidemment préserver, protéger, maintenir cet outil d'expression des jeunes.

Et, je veux qu'on se comprenne, le responsable de l'énergie défend, fait valoir les intérêts de son secteur. Le responsable des aînés fait valoir et défend les intérêts des aînés. Quels sont les arguments que le responsable des dossiers jeunesse et incidemment premier ministre, parce que la jeunesse est importante, quels sont les arguments que le responsable des dossiers jeunesse a fait valoir contre l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse, contre somme toute l'insignifiance de l'économie ainsi réalisée et en faveur de la nécessité de préserver la voix des jeunes au gouvernement?

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Drummond. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. Puis j'ai écouté attentivement les remarques du député de Drummond et j'ai trouvé ça intéressant parce qu'au début il a dit qu'ils allaient suggérer des avenues et que l'opposition officielle allait suggérer des avenues. Alors, aujourd'hui, évidemment, d'autant plus que ça relève du rôle de l'opposition officielle, on s'attend à ce qu'il suggère également des avenues, des solutions, des alternatives.

Et j'ai pris bonne note du fait que le député de Drummond, M. le Président, a parlé longuement de la question de l'endettement, son inquiétude là-dessus, et qu'il fallait poser des gestes. D'ailleurs, dans une certaine prose, il parlait du fait que le gouvernement, quoi, passe la tondeuse. De toute évidence, il voudrait qu'on fasse plus que passer la tondeuse, il voudrait qu'on passe probablement la scie à chaîne.

Mais je serais très intéressé aujourd'hui, puis les jeunes seraient très intéressés de savoir et de connaître ce que lui et son gouvernement feraient à la place. Puis je sais qu'il va vouloir nous donner cette information-là, qu'il va vouloir nous dire aujourd'hui à quel endroit il couperait. Il a parlé de coupures qui seraient de dizaines de millions de dollars, les gros programmes. Bien, la moindre des choses, c'est qu'il nous dise aujourd'hui le fond de sa pensée sur ces choses-là.

Je veux faire une précision, par contre, sur le 200 \$ de la contribution santé. D'abord, la première chose que je veux relever, c'est que, pour l'année 2010, l'année où nous sommes, il va y avoir comme geste au niveau des revenus, deux gestes. Il va y avoir un sous de plus sur le litre d'essence, ce qui est déjà en place depuis le 1er avril dernier. Ça, c'est pour le Fonds routier puis le transport en commun, que des jeunes utilisent beaucoup. Et il y aura un deuxième geste, c'est 25 \$ pour la contribution santé et, l'an prochain, ce sera 100 \$ et, l'année d'après, 200 \$.

La contribution santé, pour les personnes à plus bas revenus, elle est contrebalancée avec le crédit d'impôt remboursable, le crédit d'impôt solidarité. Le crédit d'impôt solidarité vient remplacer trois crédits d'impôt: celui sur la TVQ, celui pour l'impôt foncier puis celui pour le Nord-du-Québec, les habitants qui habitent dans le Nord-du-Québec. Ces trois crédits d'impôt là mis ensemble, ça représentait environ 840 millions de dollars. Le crédit d'impôt qui sera mis en place, qui va être mis en place va représenter environ 1,3, 1,3 milliard de dollars. Alors, il y a une augmentation substantielle. Ça va rejoindre 2,7 millions de Québécois, 500 000... 200 000 Québécois de plus que les anciens crédits d'impôt. Et, en moyenne, ces personnes-là vont recevoir 174 \$ de plus.

● (15 h 50) ●

Je dis ça parce qu'on va régler tout de suite une affaire, là. Le député de Drummond affirme que les étudiants vont payer. Ils ne paieront pas, M. le Président. Si un étudiant, normalement... Moi, je ne connais pas beaucoup d'étudiants qui gagnent 30 000 \$ et plus par année. Alors, ceux qui sont en bas du seuil de 30 000 \$ de revenus vont recevoir plus d'argent.

D'ailleurs, c'est tellement vraiment que, dans le budget que nous avons fait adopter la semaine dernière, si on prend l'ensemble des mesures et on amène ça jusqu'en 2013-2014, les Québécois vont recevoir plus en termes de revenus disponibles que ce qu'ils avaient au moment de notre élection en 2003, ils vont avoir plus d'argent dans leurs poches, en d'autres mots. Les Québécois, malgré... Puis je sais qu'il y a des gens qui vont être surpris d'apprendre ça, parce qu'on a... certains ont voulu laisser l'impression contraire. Mais, grâce aux crédits d'impôt, les allocations familiales, grâce à toutes les mesures qui sont mises là, les Québécois vont avoir plus d'argent dans leurs poches. Alors, ça, ça règle la question du 200 \$.

L'autre chose que je voulais noter avant de passer à la commission... au Conseil permanent de la jeunesse, c'est la question des frais de scolarité, parce que je ne suis pas sûr que j'ai compris la position du Parti québécois là-dessus. Moi, j'ai compris que la chef du Parti québécois, que le député de Richelieu s'étaient déjà prononcés en faveur de l'augmentation des frais de scolarité. Et, à moins d'indication contraire, je tiens pour acquis aujourd'hui que la position du Parti québécois sur les frais de scolarité, c'est qu'ils sont favorables à une augmentation des frais de scolarité. Alors, ça, je pense, ça va être important de clarifier ça. Puis je note que le député

de Drummond a été silencieux là-dessus. Peut-être qu'il y arrivait à la fin, mais, comme il n'en a pas parlé, je tiens pour acquis que c'est ça, la position du PQ.

Maintenant, pour le Conseil permanent de la jeunesse, dans le cas du Conseil permanent de la jeunesse, ça a été créé dans les années quatre-vingt, à la fin des années quatre-vingt, et ça a été créé dans un contexte qui est très différent de celui que nous avons aujourd'hui. Le Conseil permanent a fait un bon travail. Ça, on n'a pas de reproche à leur formuler. Mais, dans un contexte où l'environnement a beaucoup changé pour les jeunes... D'abord, il n'y avait pas de Stratégie d'action jeunesse dans le temps. Dans le temps, les forums jeunesse n'existaient pas non plus, les carrefours jeunesse emploi n'étaient pas non plus en place. Il y a aujourd'hui les structures qui existent, qui sont là et qui nous permettent de travailler et d'être constamment en lien avec les jeunes. Le gouvernement a fait une révision de l'ensemble de ces structures puis en arrive à la conclusion que le temps est arrivé de faire des changements.

Alors, c'est pour cette raison-là qu'on arrive à la conclusion qu'on va faire des changements puis que malheureusement, dans ce contexte-là, on se dit: Bien, le Conseil permanent de la jeunesse, son rôle a été utile, ça a été bon, les gens qui l'ont mené ont été compétents, mais on peut très bien prendre une bonne partie de ce qui se fait au Conseil permanent de la jeunesse puis envoyer ça au Secrétariat à la jeunesse, qui existe déjà. Comme ça, on va éviter les doubles emplois puis on va faire des... oui, on va faire des économies. On ne fera pas des économies... Je comprends...

Il n'y a pas de petites économies dans ce qu'on entreprend, en passant. L'argent, c'est l'argent des contribuables, et tout ce qu'on peut économiser, on va l'économiser. Ça va nous permettre d'économiser environ 40 % de l'actuel budget; ça représente environ 300 000 \$. Certains diront que ce n'est pas des gros montants. Moi, je vous dirai que 300 000 \$, c'est de l'argent, puis c'est surtout votre argent à vous comme citoyens du Québec. Alors, c'est ce que ça nous permet de faire. Puis là on prend certaines fonctions du CPJ puis on envoie ça au Secrétariat à la jeunesse, qui, eux, vont assumer ces responsabilités-là ou ces tâches-là. Et ça va nous permettre de continuer à travailler avec tous les autres jeunes, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Drummond.

M. Blanchet: Oui. Je voulais vérifier une procédure. Est-ce que le temps de la réponse n'est pas censé être à peu près...

Le Président (M. Bernier): Oui. Je vais vous balancer le temps, là.

M. Blanchet: Excellent.

Le Président (M. Bernier): Soyez sans inquiétude, c'est mon rôle de président. Je laissais le premier ministre répondre à vos questions qui ont été présentées dans les remarques préliminaires. Mais, soyez sans inquiétude, M. le député, je suis là pour préserver votre temps de parole, et je vais vous le préserver.

M. Blanchet: Vous êtes bien aimable. Ça aura pris sept ans au gouvernement pour nous dire ce qu'il entendait vraiment faire pour balancer les finances publiques. Moi, je

demande deux mois de patience au premier ministre, puis il lira la proposition principale, et, au cours des mois qui suivront le dépôt de la proposition principale du Parti québécois, tout ça va évoluer à grande vitesse, et il en apprendra davantage sur ce que sont nos positions que ce qu'il semble savoir maintenant. Alors, sept ans. Un mois, deux mois, je pense que c'est un très bon marché, et un petit moment de patience.

Je rappelle d'ailleurs que nous sommes l'opposition, ils sont le gouvernement, on ne le dira jamais assez, répondre à des questions par des questions, ça ne me semble pas assez respectueux de l'exercice. Je ne parle pas de couper à la scie à chaîne...

Le Président (M. Bernier): ...c'est moi qui m'assure du respect des réponses qui sont données.

M. Blanchet: O.K. Est-ce que je peux m'assurer de la qualité, pour le fun?

Le Président (M. Bernier): Écoutez, c'est moi qui m'assure de la qualité des réponses.

M. Blanchet: Je n'envisagerai pas, pour prendre l'image, de couper à la scie à chaîne. Je pense qu'il y a des choses qui peuvent se faire de façon intelligente suite à une réflexion, plutôt que de dire: Faisons un spectacle spontané, donnons un show puis regardons si ça va passer dans l'opinion publique.

Ensuite de ça, les mesures qui sont faites, malgré les crédits d'impôt à la solidarité, on assume que ça économise plus que ça coûte, sinon le gouvernement ne le ferait pas. S'il y a quelqu'un qui paie, ce n'est assurément pas les gens les plus nantis de la société.

Sur les droits de scolarité, on va y revenir, nous n'excluons assurément pas un ajustement qui serait vraisemblablement à la hausse, des droits de scolarité, mais nous ne le présumons pas parce que nous demandons un sommet sur cette question-là. Et nous savons — et nous y reviendrons — que c'est supposé être dans les cartons du gouvernement. Ma crainte, c'est que les conclusions en soient déjà écrites.

Je comprends que le Conseil permanent de la jeunesse a été aboli pour des questions budgétaires. C'était la seule structure de consultation de gens de l'extérieur du gouvernement et aussi une structure qui faisait de la recherche, et de la recherche de très, très belle qualité. Donc, je pense que ça ne se limite pas au nombre d'emplois ou à la fonction qui pourrait en partie être récupérée par le Secrétariat à la jeunesse.

Je prends bonne note de l'économie estimée à 300 000 \$. Je prends par contre acte du fait que c'est une estimation. Lorsqu'on a posé la question avant l'étude des crédits, nous avons reçu les réponses normales, en fait, le cahier normal des réponses. Et la question, elle était ceci: «Tous les documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.» La réponse: «Les documents demandés ne sont pas accessibles en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.» J'entretiens des doutes. La même question a été posée directement au Conseil permanent de la jeunesse: Tous les documents, mémos, notes, ventilation des économies projetées. Je cite: «Réponse: aucun.»

Donc, aujourd'hui, on a une estimation à hauteur de 300 000 \$. Comment se construit un budget? Du haut vers le bas, en établissant les objectifs, ou plutôt du bas vers le haut, lorsqu'on est rendu à l'établissement d'un véritable budget? Or, le nombre de questions qu'on pose, auxquelles il n'y a pas de réponse qui viennent parce que les réponses, la base, les chiffres qui auraient dû monter dans la structure budgétaire pour arriver à un budget semblent ne simplement pas exister... Comment le gouvernement peut-il annoncer une mesure sans connaître la portée réelle de la mesure?

Et je ne peux m'empêcher de penser... de me demander combien ça vaut, le Conseil permanent de la jeunesse, pour le gouvernement, parce qu'effectivement trois, quatre emplois, une quinzaine de personnes de l'extérieur qui sont consultées, économie de 300 000 \$. Ça vaut combien, les jeunes, pour le gouvernement du Québec? Ça vaut combien, la voix des jeunes, pour le gouvernement du Québec? La voix de l'ensemble des jeunes du Québec regroupés dans un organisme consultatif semble ne pas sérieusement valoir davantage que le revenu complet du premier ministre.

Et j'ai ici — ça sort régulièrement dans le journal — un ensemble de dépenses, qui ne sont pas nécessairement de mauvaises dépenses, mais allons-y par comparaison: 1 174 900 \$ pour la mise en valeur de La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils; 7,8 millions de dollars pour la réalisation de dix projets de renouvellement des conduites dans neuf municipalités; 735 000 \$ à l'entreprise Boralex de Senneterre. Bref, des chiffres très significatifs pour un ensemble de projets. Ça donne beaucoup d'argent à chaque semaine, et c'est normal, et c'est sûrement le rôle de l'État. Mais je prends n'importe quel de ces chiffres-là, puis je me dis: Dieu du ciel!, comment se fait-il qu'à côté de toutes ces dépenses-là, l'organe de représentation des jeunes auprès du gouvernement, 300 000 \$, on le laisse se saborder?

Donc, je réitère ma première question: Qu'est-ce qu'il a dit, le premier ministre, lorsqu'on lui a dit: Aïe, on coupe ça? Et combien ça vaut, la voix des jeunes au gouvernement du Québec?

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Drummond. M. le premier ministre.

● (16 heures) ●

M. Charest: Bien, c'est une décision budgétaire. M. le Président, peut-être que la meilleure façon de l'aborder ou une bonne façon, c'est de laisser parler certains jeunes. Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec se sont prononcés sur le budget qu'on a déposé le 30 mars dernier, ils ont dit — je cite, là: «C'est un budget courageux et nécessaire, d'après la relève d'affaires québécoise.» Alors, ce n'est pas moi qui le dit, là, c'est certains jeunes. La Jeune Chambre de commerce de Montréal réagit au budget aussi en disant: «Dans son ensemble, [le budget] démontre l'intérêt du gouvernement [...] pour la relève et la Métropole et nous ne pouvons que nous réjouir de l'importance qui y sont accordés.»

Voilà des jeunes qui se sont prononcés sur le budget et qui ont vu là-dedans un budget très important pour l'avenir du Québec, comme ça a été le cas... Il y a plusieurs... Personne ne peut nous obstiner là-dessus. On peut ne pas être d'accord avec le budget, mais je pense que tout le monde reconnaît que c'est un budget charnière pour le Québec. C'est un budget très, très, très important. Il est audacieux. Peut-être que certains trouveront qu'il est audacieux pour de mauvaises raisons. C'est peut-être le cas du député de Drummond. Pas moi, en tout cas. Il est courageux, le budget, puis c'est un budget d'avenir.

Je prends note aussi... je ne veux pas laisser passer l'occasion sans prendre note de ce que le député de Drummond nous dit parce qu'il nous informe aujourd'hui que c'est dans deux mois environ que les politiques du Parti québécois seront rendues publiques sur ces questions-là. Est-ce que j'ai bien compris? Deux mois? Puis qu'il faut attendre deux mois? Bon, alors, à moins qu'il me dise le contraire, là, je veux bien le noter. Donc, d'ici deux mois, nous connaissons l'ensemble des politiques du Parti québécois sur les sujets de l'heure, incluant les questions de frais de scolarité. Puis ça, on est très intéressés à ça parce que je note au passage qu'un ancien ministre du gouvernement du PQ, en 2002, François Legault, en entrevue, disait que, lui, il voudrait ouvrir la porte au dégel des frais de scolarité. Et ça, c'était la position de M. Legault.

Et, sur le budget 2010, le député de Drummond réagissait, lui, en disant, sur la question de l'éducation et des frais de scolarité: «Il ne faut pas qu'ils paient plus cher», en parlant des frais de scolarité. Alors, est-ce que je comprends aujourd'hui que le député de Drummond nous dit qu'il est maintenant ouvert à l'idée qu'il devrait y avoir une augmentation des frais de scolarité? Parce que j'ai écouté attentivement ce qu'il a dit là-dessus, je ne suis pas sûr que j'ai compris toutes les nuances, mais je vais prendre une chance, M. le Président, je vais prendre un risque, là, je comprends que ce qu'il nous a dit aujourd'hui, c'est que le député de Drummond est ouvert à l'idée qu'il y ait une augmentation des frais de scolarité.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre.

M. Charest: C'est ce que je comprends.

Le Président (M. Bernier): M. le député de Drummond.

M. Blanchet: Est-ce que je peux savoir quelle est la valeur du Conseil permanent de la jeunesse, la voix des jeunes auprès du gouvernement, de la part du premier ministre, et ce qu'il a dit quand la question de son abolition a été abordée au Conseil des ministres?

M. Charest: M. le Président...

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre.

M. Charest: ...j'ai eu l'occasion de rappeler que le Conseil permanent de la jeunesse a joué un rôle très important. Ils ont fait plusieurs avis qui ont été très utiles, que le gouvernement a beaucoup appréciés, parce que, dans leur rôle de conseil, ils ont joué un rôle important.

Maintenant, le gouvernement travaille avec plusieurs groupes. Et le gouvernement a choisi de changer les structures parce que nous recevons également des avis de plusieurs groupes. Par exemple, les forums jeunesse, je peux vous donner des exemples, les commissions des forums jeunesse, dans chacune des régions du Québec, donnent des avis sur plusieurs questions. Je vais vous donner un exemple: dans le Bas-Saint-Laurent, là, ils ont fait un avis sur la famille et les places en garderie. Les forums jeunesse, dans la région de la Mauricie, ils ont fait une enquête sur l'intérêt des jeunes face à la politique et à la réforme du mode de scrutin. Dans la région de l'Estrie, chez moi, pas très loin du Centre-du-Québec, où

habite le député de Drummond, ils ont également fait un avis dans le cadre des consultations publiques sur la réforme de la Régie des rentes du Québec par exemple, un avis dans le cadre des Rendez-vous régionaux de solidarité, un mémoire sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, sur les jeunes et la conduite automobile, ils ont fait ça pour la Table québécoise de la sécurité routière. Ils ont fait un mémoire sur l'avenir de l'agriculture.

Alors, vous voyez que ce travail-là se fait aussi au niveau régional par les forums jeunesse. Puis on travaille avec eux. Alors, il n'est pas dit qu'on veut se priver de cette occasion-là de travailler avec les jeunes. La preuve, c'est qu'on a une stratégie d'action jeunesse substantielle, dans laquelle, il y a, quoi... Combien d'argent on met là-dedans?

Une voix: ...

M. Charest: 250 millions. C'est beaucoup qu'on investit là-dedans, qui se déploie. Tout ça n'existait pas au moment de la création du Conseil permanent de la jeunesse, là, c'est arrivé après. Mais, c'est justement, à un moment donné, quand on fait le bilan de ce qu'on fait au niveau de la jeunesse, on se demande: On peut-u faire différemment? On peut-u faire mieux? Et, pour cette raison-là, on a pris la décision qu'on a prise au niveau du Conseil permanent de la jeunesse.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Drummond.

M. Blanchet: Combien de temps il nous reste dans le bloc de 20 minutes?

Le Président (M. Bernier): Il vous reste environ 3 min 30 s.

M. Blanchet: Bon. On va pouvoir commencer autre chose. J'assume, j'assume qu'avec une aussi longue expérience politique le premier ministre sait comment ça fonctionne pour le développement d'un programme, même chez les adversaires. C'est le dépôt de la proposition principale qui va être débattue par les membres, avec le grand plaisir d'avoir des discussions de contenu pendant pas mal de mois, ce à quoi j'ai bien hâte. Ça va nous changer de l'atmosphère parfois un peu glauque qui règne à l'Assemblée nationale.

Droits de scolarité

Je signale cependant au premier ministre que les droits de scolarité sont déjà dégelés, qu'ils augmentent à chaque session, bien sûr, pas dans la mesure extraordinaire de ce qui semble attendre les jeunes pour 2012, mais qu'ils sont déjà dégelés.

Écoutez, le procédé me semble un peu éculé, là. Je serais très curieux de voir de quelle citation... «Il ne faut pas que les jeunes paient plus cher.» Il doit y avoir des mots avant, des mots après, j'en suis convaincu. Et, de toute façon, je peux vous dire très clairement quelle est la position que j'exprime, et que j'exprime souvent parce que c'est mon dossier: les jeunes et nous avons en commun de demander un sommet des états généraux, une consultation — appelons ça comme on voudra — sur le financement des universités, mais aussi sur la qualité de l'enseignement, sur la gestion qui se fait à l'intérieur des universités. Et, dans ce contexte-là,

il faudrait que tout le monde qui est bénéficiaire de la diplomation au Québec, et ce n'est pas que les étudiants ou que l'État, il faudrait que tout le monde qui est bénéficiaire de la qualité de la formation au Québec soit autour de la table et prêt à contribuer de façon significative à la discussion.

Selon ces termes-là, ma compréhension, c'est que tout le monde comprend que ça peut impliquer, un ajustement des frais de scolarité, mais il y a deux choses que ça ne peut pas impliquer, clairement, chez nous: ça ne peut pas impliquer 250 % d'augmentation et ça ne peut impliquer la déréglementation qui vient avec une différenciation des droits de scolarité par programme, par université, dans une anarchie dont les étudiants vont ultimement faire les frais.

Là, il ne doit pas en rester beaucoup.

Le Président (M. Bernier): Non, il vous reste 30 secondes, puis, après ça, on va aller du côté du gouvernement.

M. Blanchet: On va renoncer aux 30 secondes.

Le Président (M. Bernier): Vous allez...

M. Blanchet: On va le prendre sur notre prochain bloc, bien sûr.

Le Président (M. Bernier): Vous allez le prendre sur... C'est bien. C'est bien, c'est bien. Donc, nous allons maintenant du côté ministériel. Et je donne la parole à Mme la députée de Gatineau, adjointe parlementaire du premier ministre sur les questions jeunesse. La parole est à vous.

Mme Vallée: Merci, M. le Président. Alors, bien, c'est toujours un plaisir d'être ici pour les crédits. C'est un moment où on a l'opportunité d'échanger avec le premier ministre directement sur les dossiers jeunesse, sur la vision qu'a le gouvernement des dossiers jeunesse. C'est aussi un temps qui nous permet de mettre en valeur le travail qui est fait par une équipe assez extraordinaire et qui est derrière, l'équipe du Secrétariat à la jeunesse, avec qui on travaille au quotidien, des gens vraiment super. Et je tenais à prendre quelques moments... Souvent, dans nos interventions lors d'événements, on prend le moment pour les saluer. Alors, M. Marois, Abdou, Gino et toute l'équipe, je tenais à saluer... et Chantal, Johanne, bref, Rémi, tout le monde, vous faites un travail superbe, et vous nous permettez, et vous nous avez permis d'aller de l'avant avec une stratégie d'action jeunesse en 2009-2014.

Je vais la montrer à mon collègue député de Drummond. Ça, c'est la Stratégie d'action jeunesse. Ce que je comprends de ce que j'ai entendu... M. le Président, je vous la montre et j'espère que mon...

Le Président (M. Bernier): Oui, c'est ça, adressez-vous à moi.

● (16 h 10) ●

Mme Vallée: ...mon collègue pourra la voir. Alors, c'est un document qui est disponible sur le Web, alors, gratuitement, et c'est un document qui inclut, M. le Président, l'ensemble de l'action gouvernementale, l'ensemble de la mobilisation de l'action gouvernementale pour la jeunesse. Ce n'est pas nouveau de 2009 parce qu'en 2006-2009 il y avait eu une stratégie d'action jeunesse qui avait été

déployée, une stratégie qui a fait ses preuves et qui touche l'ensemble des jeunes du Québec, qu'il s'agisse des jeunes moins fortunés que des jeunes qui réussissent bien.

Et, au cours de la dernière année, on a eu la chance d'en rencontrer, de ces jeunes-là, un petit peu partout à travers le Québec, lors de différentes rencontres. On a rencontré les intervenants et les partenaires de la Stratégie d'action jeunesse. Et il y en a plusieurs, partenaires de la Stratégie d'action jeunesse, il y en a plus de 200 sur le terrain qui, au quotidien, mènent des actions de tous les jours pour les jeunes du Québec. Et ces partenaires-là sont soutenus par notre gouvernement.

Alors, cet après-midi, de laisser sous-entendre que la voix des jeunes n'est pas entendue par le premier ministre, ça me démontre clairement une méconnaissance totale de l'activité qui se fait au Secrétariat à la jeunesse, une méconnaissance totale de la Stratégie d'action jeunesse, totale, M. le Président. La Stratégie d'action jeunesse, c'est du quotidien pour les jeunes. Évidemment, ce n'est pas nécessairement toujours des grosses mesures flash, ce n'est pas des épouvantails qu'on brandit à gauche et à droite, ce sont des mesures qui ont permis à un jeune comme Antony qui, lors du lancement de la Stratégie d'action jeunesse, nous a parlé du programme IDEO 16-17.

Antony, c'était un jeune... un jeune décrocheur. C'est un programme qui est soutenu par la Stratégie d'action jeunesse qui a changé sa vie complètement. Et Antony a eu la chance de rencontrer le premier ministre. Et, lui, il ne croyait plus du tout en ses capacités, il ne croyait plus du tout en sa capacité d'aller quelque part dans la vie. Bien, il a retrouvé confiance en lui puis il a même été en mesure de témoigner devant une foule de son expérience, devant les invités, devant les journalistes.

Il y a eu comme des... des démonstrations concrètes de nos efforts pour aider les jeunes à s'épanouir. On en voit quotidiennement quand on travaille de près avec la Stratégie d'action jeunesse. Au Saguenay, les succès de la stratégie MigrAction, c'est une autre stratégie qui est soutenue par le Secrétariat à la jeunesse, M. le Président, et ça, ça se multiplie. La stratégie MigrAction, c'est une stratégie qui vise à contrer l'exode rural. Ça, c'est une stratégie aussi qui peut se déployer un peu partout à travers le Québec et qui permet aux jeunes des communautés rurales de prendre leur place. La région s'est enrichie, grâce à MigrAction, d'immigrants et de jeunes qui ont décidé d'aller s'établir dans cette région-là puis de contribuer au développement régional.

En Mauricie, il y avait des jeunes à haut risque de décrochage qui, par l'entremise d'une école de cirque, ont retrouvé confiance en eux. Dans l'Outaouais, dans ma région, M. le Président, les mesures de la Stratégie d'action jeunesse, c'est quoi? Bien, c'est, entre autres, cinq tables jeunesse régionales dans chacune des MRC de l'Outaouais et qui sont pilotées par la table jeunesse centrale. D'ailleurs, d'ailleurs, la table jeunesse est tellement active que sa présidente, M. le Président, a été honorée, la semaine dernière, aux grands prix du bénévolat, dans la catégorie jeunes, pour son action bénévole, et ça, c'est Mme Isabelle Sabourin, que je tiens aussi à saluer cet après-midi, et qui a démontré, par son implication régionale, par son implication dans le Défi des régions, à quel point la jeunesse pouvait être présente dans les milieux régionaux, M. le Président.

Alors, la Stratégie d'action jeunesse, c'est plein, plein, plein de mesures comme ça, et des mesures importantes dans le contexte économique actuel puis qui doivent vraiment... Puis, dans le contexte actuel, bien, on a aussi fait des choix dans la stratégie et on a mis en valeur certains défis dont le premier ministre a fait mention tout à l'heure.

Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Il y a, dans la Stratégie d'action jeunesse, un défi, puis j'invite le député de l'opposition à en prendre connaissance, c'est le Défi de l'entrepreneuriat... le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse qui vise justement à soutenir les jeunes puis à soutenir les initiatives des jeunes entrepreneurs. Il y a également une mesure, un partenariat avec la Fédération canadienne des jeunes entrepreneurs. Et, là-dessus, M. le Président, je demanderais au premier ministre de prendre l'opportunité pour nous parler de cette mesure-là, ce partenariat-là avec un partenaire important et de nous parler des impacts de cette mesure-là pour les jeunes du Québec.

Le Président (M. Bernier): Merci, Mme la députée. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, Mme la députée. D'abord, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse a été lancé pour la première fois au mois de février 2004, et, à ce moment-là, on le faisait en reconnaissance d'une réalité. Au Québec, on n'a pas suffisamment développé cette culture d'entrepreneuriat. Donc, on a voulu poser des gestes pour venir appuyer les jeunes et les personnes qui encadrent les jeunes pour les aider à voir l'entrepreneuriat comme étant un choix de vie, pas uniquement un choix de travail, mais vraiment un choix de vie, parce que l'entrepreneur, bien, c'est une personne qui typiquement épouse un certain nombre de valeurs d'autonomie puis d'initiative puis c'est des gens qui aiment bien être leurs propres patrons. Et je ne suis pas sûr de ce qui fait en sorte qu'une personne soit ou ne soit pas entrepreneur, mais je sais une chose, l'environnement dans lequel cette personne se trouve peut être déterminant pour elle pour déterminer... pour décider si, oui ou non, elle va choisir la voie de l'entrepreneuriat.

Des entrepreneurs, en passant, il y en a dans tous les domaines aussi. Ça aussi, il faut le dire, hein? Il y en a dans la fonction publique, il y en a dans l'enseignement, il y en a en politique. Il y a des gens qui sont comme ça, hein? Ils aiment... ils ont le sens de l'initiative puis ils ont un goût du risque. Pas le risque à tout prix, là, mais un certain goût puis une capacité de vivre avec le risque.

Alors, on a mis sur pied, nous, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse dès 2004, qui a connu une réédition lors de la Stratégie d'action jeunesse, lors de sa mise en oeuvre, sa deuxième mise en oeuvre, la deuxième édition, mais également la troisième édition. Puis il y a une partie de ça qu'on a voulu consacrer à l'effort d'entrepreneuriat en travaillant avec la fondation canadienne sur... la Fondation canadienne des Jeunes Entrepreneurs. C'est une fondation qui a des contributeurs qui viennent de d'autres paliers du gouvernement mais également du secteur privé.

C'est intéressant pour nous, M. le Président, parce que ça a un effet de levier. Et on y met de l'argent, les Québécois en bénéficient, puis en plus on va chercher de l'argent ailleurs. D'ailleurs, le gouvernement du Québec y a investi pour la première fois en 2007 puis on y a mis environ 1,3 million de dollars, et ça, ça couvrirait la période du mois de juillet 2007 jusqu'au mois de mars 2009. Puis, en 2009, on a choisi d'y réinvestir un montant de 5 millions de dollars. Alors, il y en a 2,5 qui viennent de la Stratégie d'action jeunesse puis un autre 2,5 qui vient du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Le programme comme tel est très intéressant et s'adresse aux jeunes de 18 à 34 ans. Ce qu'on fait, c'est des prêts qui peuvent atteindre jusqu'à 15 000 \$. Et ils ont en plus

accès à des ressources de différents types qui sont en ligne, par exemple, et qui permettent d'avoir accès, par exemple, à un programme de mentorat. Il y a des mentors bénévoles qui participent au programme. Ils sont très nombreux. Et tout ça leur donne un contact direct avec un entrepreneur. Au Québec, en plus, la fondation s'appuie sur un réseau de 46 partenaires locaux, en majorité des CLD, c'est des centres locaux de développement, et ça aussi, ça permet de multiplier par beaucoup les efforts qui sont faits par le gouvernement du Québec.

Alors, signe de dynamisme de la fondation puis des résultats québécois, les Québécois sont allés chercher environ 30 % de l'ensemble des contributions de la Fondation canadienne qui sont octroyés en 2009, et, l'année précédente... c'est-à-dire, en 2009. Et, l'année précédente, en 2008, on était à 28,4 %, c'est donc dire qu'il y a eu une progression sur les montants d'argent qu'on est allé chercher.

Et l'autre élément intéressant à noter, c'est que le taux de remboursement des prêts de démarrage d'entreprises étaient de 93,7 %. C'est donc dire que ça marche et que ceux qui y participent le font avec beaucoup de conviction. D'ailleurs, la fondation a reçu un prix récemment, lors d'une foire internationale sur l'entrepreneuriat, lors de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, ils ont reçu un prix de reconnaissance pour le travail qu'ils font.

Maintenant, au cours des cinq dernières années du projet, la fondation envisage de pouvoir contribuer à la mise sur pied de plus de 300 entreprises et de créer plus de 1 500 emplois au Québec. Ça, c'est ce qu'ils ont sur leur écran radar pour les cinq prochaines années. Et ça va nous permettre, espérons-le, de faire un certain rattrapage, au niveau canadien, du nombre de jeunes qui choisissent l'entrepreneuriat comme mode de vie et comme travail.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Laval-des-Rapides.

● (16 h 20) ●

M. Paquet: Merci beaucoup, M. le Président. Je pense, c'est intéressant, cet après-midi, parce qu'on a l'occasion effectivement d'échanger sur un sujet qui est important. Puis, je pense, cette importance-là est non seulement la preuve démontrée par la présence des députés du côté ministériel qui sont présents pour discuter de ces enjeux-là, mais ils sont démontrés par les gestes concrets et les questions qu'on peut adresser et les hommes qu'on voit dans nos comités.

J'avoue que j'ai été un petit peu étonné d'entendre la critique de l'opposition officielle en matière de jeunesse ne pas faire référence une seule fois, ni dans ses remarques préliminaires ni dans son premier bloc de 20 minutes qu'il avait à sa disposition pour poser des questions, faire référence à la stratégie québécoise, à la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. C'est quand même un petit peu étonnant qu'il n'y ait pas eu de référence à cela.

Et, vous savez, un des grands privilèges ou le privilège, le plus grand privilège que nous avons comme députés, c'est de voir des gens qui s'activent dans nos comités, dans leur milieu, qui font une différence importante. Et, parmi ces gens-là, moi — je sais que mes collègues pourraient témoigner de la même chose — je peux donner des tas d'exemples de gestes, d'actions, de projets où est-ce que non seulement on a l'écoute, on est à l'écoute et on laisse les jeunes pouvoir mettre de l'avant leurs projets, exprimer leurs projets et leurs attentes. On les accompagne pour qu'ils puissent les réaliser. La Stratégie d'action jeunesse, les moyens qui y sont déployés permettent à ces jeunes-là aussi d'avoir des moyens financiers, de pouvoir les réaliser, ces projets-là.

Et, favoriser l'expression de cette vision des jeunes, la réalisation de tels projets, là, bien, je le vois notamment avec les forums jeunesse. Je pourrais parler du Forum jeunesse de Laval, dont la présidente est Fanel Fleurant, que j'ai rencontrée il y a quelques semaines encore puis que je rencontre depuis sept ans maintenant, et qui font une différence. Ils sont très présents dans différentes activités du milieu, avec le fonds notamment, le Fonds régional d'investissement jeunesse, avec leur engagement pour favoriser aussi la participation citoyenne, l'engagement citoyen, le développement durable. Ça, c'est un élément important.

Je pense au Carrefour jeunesse-emploi, à Monique Sauvé et toute son équipe, qui est directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi de Laval. Et je pense à toute son équipe. Elle est aussi, en l'occurrence, présidente du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, qui font un déploiement extraordinaire d'activités et d'initiatives marquées qui font une différence pour nos jeunes.

Je pense aussi bien sûr aux organismes jeunesse et maisons des jeunes. Je pense à la table jeunesse de Laval, la Table de prévention jeunesse du Marigot, dont je fais partie aussi. Et, quand je ne suis pas là physiquement, j'ai des gens de mon bureau qui y sont. Et ce travail-là se fait sur le terrain au quotidien. Et ça, on n'a pas entendu d'exemple de l'opposition officielle nous dire: Bien, écoutez, oui, il y a des choses qui se passent sur le milieu. On nie tout ça. On parle de spectacle. Et, non, ce n'est pas un spectacle qu'on gère, là, on parle d'actions concrètes qu'on veut faire sur le terrain pour faire une différence importante.

Je pense aussi — un dernier exemple — à l'école Mont-de-La Salle dans mon comté, l'école secondaire publique de mon comté, où notamment, avec l'initiative et l'appui de la direction, des enseignants... Je pense à Dominique MacConaill, qui est AVSEC, hein, qui est un intervenant au niveau de la vie spirituelle et de l'engagement communautaire — c'est le nom que ça porte — mais il a le mandat justement... Et on travaille, on est mobilisés sur le terrain, dans Laval-des-Rapides, une table pas juste pour faire des rencontres, mais en train de développer des chantiers qui mobilisent le Forum jeunesse, la Carrefour jeunesse-emploi, l'école Mont-de-La Salle, la Chambre de commerce, qui mobilisent aussi le CSSS de Laval, qui mobilisent aussi des jeunes, des jeunes de Laval-des-Rapides qui ont réussi et qui ont eu des périodes, à un moment donné, de décrochage et qui reviennent pour faire une différence dans le milieu. Je pense à Richard Aubé, je pourrais en nommer bien d'autres.

Alors, tout ce travail-là qu'on fait sur le terrain, c'est la déclinaison directe, concrète non seulement d'une stratégie, mais en réponse aux besoins du milieu. C'est là que ça doit se faire entendre. Et les voix de ces jeunes-là ne sont pas perdues, là, on les entend parce qu'on fait notre travail sur le terrain. On les entend parce que le premier ministre et l'ensemble du gouvernement est à l'écoute pour faire une différence à cet égard-là. Et non seulement je pense qu'il faut que j'en profite pour rendre hommage au travail... aux gens de Laval, mais je sais que ça s'étend à des organismes qui sont similaires dans l'ensemble des régions du Québec.

Mais on le voit aussi concrètement quand on parle de valeurs qui nous animent, la valeur de l'équité intergénérationnelle. Qui veut dire quoi, là? C'est un gros mot, là. Ça veut dire de permettre à chaque génération d'avoir la capacité de relever les défis qui leur sont propres. Et, ces défis-là, ces générations-là ne sont pas là: il part, il y en a une... elle passe, il y en a une autre qui remplace. On vit en même temps comme générations. Mais donc de travailler

ensemble, de se mobiliser pour faire une différence, et ça veut dire notamment, dans le dernier budget, qu'il y a des actions qui sont à cet égard-là.

Et, quand j'écoute François Dupuis, vice-président, économiste en chef du Mouvement Desjardins, qui dit que «c'est un budget bien réfléchi avec une approche long terme, solide et très crédible», quand j'entends Éric Paquette, directeur général et économiste du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, dire: «Il y a clairement un souci d'équité intergénérationnelle quand on parle du budget», je pense qu'on voit une vision qui est concrète, à ce moment-là, qui est reconnue par des gens du milieu. Ce n'est pas de la théorie, là, c'est concret, ces citations-là. Ce sont les jeunes qui parlent aussi, là.

Mesures budgétaires visant la relance de l'économie

Alors, j'aimerais que le premier ministre nous indique certains éléments effectivement qui découlent du budget, qui font une différence pour non seulement qu'on passe à travers la crise, comme on l'a fait, mais d'assurer une reprise solide et de permettre de développer l'ambition de nos jeunes et l'ambition des Québécois dans un Québec même plus vert.

Le Président (M. Bernier): Merci. Vous avez environ trois minutes, M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, il y a plusieurs mesures dans le budget, d'autant plus que ce qu'on voit émerger devant nous, M. le Président, c'est une nouvelle économie, hein? Il y a une nouvelle économie qui émerge littéralement devant nos yeux, et ça représente une occasion formidable pour le Québec, d'autant plus qu'on est au bon endroit, au bon moment. Cette nouvelle économie, elle sera beaucoup axée sur des technologies vertes, sur un changement important dans nos façons de faire et sur une économie qui va ressembler beaucoup à ce qu'on fait mais en mieux.

Je pense à la disponibilité d'énergie propre et renouvelable, l'hydroélectricité chez nous qui a été, chez nous, une grande force. Ce n'est pas par accident qu'on a accéléré le développement, nous, de l'hydroélectricité au Québec, de l'énergie éolienne, des biocarburants, de l'éthanol cellulosique. C'est parce qu'on voit ça devant nous puis on se dit: Voilà une occasion, là, unique pour le Québec, dans l'histoire du Québec, d'être les premiers dans cette nouvelle économie, comme on a été les premiers dans le succès qu'on a eu à gérer la crise. Puis c'est le mandat qu'on avait demandé aux Québécois, on leur avait dit: Écoutez, donnez-nous un mandat pour gérer la crise. Ce n'est pas rien, là. Moi, je ne rencontre pas de gens, puis même dans l'opposition officielle, qui nous contredisent là-dessus, sur les résultats de la crise. Le Québec s'en sort mieux que partout ailleurs.

Au niveau de l'emploi, on s'en sort mieux, Notre déficit est plus petit. Oui, notre dette, il y a un enjeu au niveau de la dette à cause de la démographie, parce qu'elle est plus importante que la moyenne des autres provinces. Puis elle est dans la moyenne des autres pays dans le monde entier, là. Tu sais, il faut faire attention avec ça, là. Il y a des gens qui ont voulu laisser croire que c'est un problème plus grave chez nous qu'ailleurs. Remettons ça dans son contexte. C'est un enjeu plus important à cause de la démographie et parce que la dette est plus importante, mais on prend des mesures très concrètes pour la prochaine génération justement pour baisser la taille de la dette,

Mais, cela étant dit, le fondement de nos actions, dans le budget, pour la reprise, c'est justement de prendre les moyens pour qu'on puisse revenir à l'équilibre budgétaire encore plus vite que les autres, parce qu'on veut encore être les premiers, en 2013-2014, parce qu'on a cette dette-là, parce qu'on a la démographie. Puis pour qui on fait ça? Bien, on fait ça pour les jeunes. Puis avec qui on fait ça? On va faire ça avec les jeunes également. C'est pour ça que l'éducation reçoit autant d'attention, parce qu'on a, au Québec, parmi les... on a les travailleurs parmi les plus compétents dans le monde. Je le sais, moi, quand il m'arrive de rencontrer des gens qui investissent au Québec, ils nous le disent. Dans l'aéronautique, la pharmaceutique, dans les biotechnologies, dans le multi-média, dans tous les domaines, dans l'énergie, on a des gens de grand talent. C'est pour ça qu'on parle de formation dans le budget, c'est pour ça.

Et les jeunes, ce n'est pas juste dans les domaines, là, qui sont de la nouvelle économie. L'agriculture, par exemple, on a investi 75 millions de dollars pour la relève agricole dans ce budget-là. C'est les jeunes, ça, c'est les jeunes.

Le Président (M. Bernier): Alors, je vous invite à conclure, M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, je vais conclure avec une citation d'Équiterre sur l'environnement, qui disait, le 30 mars dernier, au moment où notre budget a été rendu public: «Le gouvernement du Québec présente une bonne vision des grands enjeux économiques et environnementaux comme les changements climatiques et le virage nécessaire vers une économie verte», disait Équiterre le 30 mars dernier.

Le Président (M. Bernier): Merci. Merci, M. le premier ministre. M. le député de Drummond, pour un deuxième bloc.

M. Blanchet: J'aimerais connaître le découpage de ce qu'il nous reste, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Bien, il vous reste environ 41 minutes, environ. Vous avez deux blocs de 20 min 30 s.

M. Blanchet: On a deux blocs de 20 minutes pour échanger.

Le Président (M. Bernier): Oui.

M. Blanchet: Fort bien. J'aimerais... mais, malheureusement, je ne suis pas sûr qu'on aura le temps d'aller autant que je pourrais le souhaiter, parce que les questions environnementales sont fort intéressantes, mais elles sont très transversales à travers tous les âges, même si les jeunes risquent de devoir en assumer davantage. Cependant, il doit y avoir des organismes parmi ceux qui trouvent dommage que leur financement n'ait pas été renouvelé qui auraient peut-être exprimé des opinions divergentes. Cela dit, je ne voudrais pas émettre une opinion négative sur Équiterre, qui de façon générale est une organisation hautement respectable.

Je veux mettre une chose très claire. Le Secrétariat à la jeunesse puis le Conseil permanent de la jeunesse, bien sûr, tout le monde ici sait que ce n'est pas la même affaire. Les gens qui nous regardent ne savent peut-être pas jusqu'à quel point ce n'est pas la même affaire. Le Conseil permanent

de la jeunesse était géré, administré par des jeunes. Ils avaient une indépendance d'esprit et d'action qu'un secrétariat ne peut pas avoir parce qu'il est soumis aux directives directes de l'Exécutif. Donc, ce n'est pas du tout la même chose, une organisation qui prend des initiatives, décide de faire des représentations auprès du gouvernement, qu'une organisation qui est un sous-ensemble d'autre chose puis qui se fait dire quoi faire, ce n'est pas pareil. L'abolition du Secrétariat à la jeunesse n'est pas remplacée par ces institutions-là.

La Stratégie d'action jeunesse contient sûrement des bonnes choses, puis, dans la façon dont je souhaite que la politique se fasse dans l'avenir — mais je suis une goutte d'eau dans un grand océan — c'est: si le gouvernement fait quelque chose, eh bien, tant mieux, et, si le gouvernement fait quelque chose de bien par bouts, au complet, essaie, ne réussit pas nécessairement, de bonne foi, tant mieux. Sauf que, moi, pour l'instant, je suis un député de l'opposition et je suis vraiment en désaccord sur un grand nombre de choses, puis vous comprendrez que ce soit sur ces choses-là que je m'attarde. Parce qu'effectivement j'avais le document que la députée a eu la grande gentillesse de me présenter.

● (16 h 30) ●

Je me permets aussi de mentionner, lorsqu'on parle de jeunes entrepreneurs, que j'ai démarré mon entreprise à 25 ans moi-même. J'étais passablement jeune. Sans prétention, ça a eu un acceptable succès comme entreprise: 20 quelques employés, dans le milieu culturel, à une certaine époque, ce n'est quand même pas si mal. Et d'ailleurs, la semaine prochaine... non, ce jeudi, j'ai été invité à intervenir lors d'un gala du Centre-du-Québec pour les entrepreneurs, dont une section spécifique pour les entrepreneurs étudiants. C'est donc une dynamique que je comprends fort bien. Donc, tant mieux quand il y a des choses correctes qui se font, mais je ne m'empêcherai pas de dénoncer celles qui ne le sont pas à mon avis. Et, si ça pousse le gouvernement à faire plus et mieux, je ne me fais pas d'illusion, mais ainsi soit-il.

Je me permets aussi, parce que c'est un procédé politique qui est parfois intéressant, de nommer des gens, des jeunes qui ont eu une initiative, des opportunités, qui ont rencontré le premier ministre, mais malheureusement je suis obligé de dire qu'au Conseil permanent de la jeunesse Andréanne Charron ne parle plus pour les jeunes au premier ministre, Geneviève Dallaire, de la Mauricie, ne parle plus pour les jeunes au premier ministre, Marc-Antoine Jetté, de l'Abitibi-Témiscamingue, ne parle plus pour les jeunes au premier ministre, Josiane Landry, des Laurentides, ne parle plus pour les jeunes. Bref, je ne ferai pas la liste au complet, là, mais ça ne me semble pas un exercice extrêmement pertinent dans ce qu'on fait.

Participation des jeunes aux débats de société

L'autre question que j'ai, je ne m'attends pas nécessairement à ce qu'elle plaise, elle n'en est pas moins nécessaire, l'organe par lequel les jeunes s'expriment, la voix des jeunes convergeait par le Conseil permanent de la jeunesse vers le ministre responsable, là, le premier ministre évidemment. Et là, bon, quel est leur canal maintenant? On me parle d'organisations qui sont passablement... On me parle d'organisations qui sont passablement assujetties déjà au gouvernement ou d'organisations qui font un travail régional de très, très belle qualité dans des secteurs suffisamment pointus. Mais les jeunes, ils vont toujours trouver une manière de s'exprimer, que ce soit en finances, que ce soit en environnement, que ce

soit dans n'importe quel domaine, les jeunes vont trouver une façon de s'exprimer. S'il y a une chose que les jeunes font de façon légitime, structurée et articulée, c'est bien de toujours trouver une façon de s'exprimer. Ils vont le faire. Ils ont un outil de moins, mais ils vont le faire.

J'ai un exemple par lequel les jeunes s'expriment: *Facebook*. Il y a une page *Facebook* qui est une coalition de jeunes leaders provenant d'une multitude — c'est leur définition — d'une multitude d'horizons politiques, qui ont décidé d'unir leur voix pour dénoncer la corruption en proposant une alternative positive au cynisme. Ça s'appelle *Corruption Zéro*.

M. le Président, la jeunesse est active en agriculture, en culture, en finances, en économie sociale, en politique, elle est exemplaire dans les sports, elle joue un rôle primordial en recherche, essentiel en santé, en enseignement. Éloigner les jeunes de la chose publique, c'est étouffer, c'est endormir, c'est repousser le pouvoir légitime et justement, comme je le disais, le pouvoir articulé de la plus essentielle force de changement, de progrès ou d'évolution au sein de la société québécoise. Et, dans la mesure où une conséquence connue est souvent une intention, pas une victime collatérale, le désengagement de la jeunesse de l'espace public québécois en est un exemple assez triste. C'est sinon une intention du gouvernement, c'est au moins une conséquence dont il ne s'accommode que trop bien, parce que c'est un gouvernement qui, dans ma perspective à moi, se définit d'abord par la négation d'un projet écologique — parce que je n'achète pas l'argumentaire, beaucoup s'en faut — ou un projet de société plus juste, ou un projet de société national, point sur lequel évidemment on ne s'entendra jamais.

Les jeunes font les frais du dernier budget du gouvernement: la taxe sur la santé, les droits de scolarité, les deux points de TVQ, la taxe sur l'essence, l'augmentation mur à mur des tarifs d'électricité. Il se peut que les jeunes en veulent au gouvernement. Et les jeunes participent moins à l'exercice démocratique. Ils s'expriment autrement, mais ils votent moins. Quand une clientèle mécontente vote moins, forcément ça fait l'affaire du gouvernement. Et ce gouvernement n'a aucun intérêt à intéresser les jeunes à la politique, aucun intérêt. Je pense que le taux de participation bas, en particulier chez les jeunes, favorise, a favorisé ce gouvernement. Et, si le premier ministre veut me donner tort, c'est très facile, j'en réfère aux gens de *Corruption Zéro*. Et je lui rappelle bien sûr que ça n'a pas été un moment agréable, en tout cas pas chic, à la télévision, mais je lui rappelle les 10 suggestions que la chef de l'opposition a formulées hier, 10 suggestions exécutables, faisables, possibles, saines, légitimes qui feraient en sorte, je pense, que les gens retrouveraient une certaine confiance dans leurs institutions et que les jeunes seraient moins... On ne parle même plus de cynisme, on parle d'un scepticisme complet par rapport à la chose politique.

Et je me permets de faire une prédiction. Je pense que les jeunes vont voter aux prochaines élections, puis ils vont voter, je pense, en grand nombre parce qu'il va y avoir des enjeux. Soit ils vont voter parce que le gouvernement va leur avoir redonné confiance dans leurs institutions, le gouvernement aura redonné de la valeur à leur vote — et, pour ce faire, je nous épargne, parce qu'on n'a pas énormément de temps, mais je vous épargne la lecture des 10 recommandations — soit ils vont voter pour disposer d'un gouvernement qu'ils auront jugé comme n'étant pas digne de leur confiance. Et le choix est bien sûr au premier ministre. Alors, je veux savoir ce que dit le premier ministre aux 4 000 jeunes qui ont adhéré à *Corruption Zéro*.

Le Président (M. Bernier): M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. D'abord, la première chose que je vais dire, c'est regretter le fait que le député de Drummond ait choisi aujourd'hui de venir en commission parlementaire pour faire la cassette de son chef sur les choses qu'elle dit à l'Assemblée nationale du Québec, d'autant plus que c'est les crédits aujourd'hui pour les jeunes.

Et il a dit une chose qui m'a dérangé, il m'a dit: Moi... En parlant de lui-même, il m'a dit: Moi, je ne compte pas beaucoup, je suis une goutte d'eau là-dedans. Vous me permettez de lui dire, M. le Président, que ce n'est pas vrai, ça. Il est député d'un comté à l'Assemblée nationale du Québec, il est député du comté de Drummond. Il y a 125 personnes au Québec qui ont le privilège de siéger à l'Assemblée nationale, un des grands privilèges que nous accordons à quelques citoyens seulement au Québec. Avec ce privilège, il y a 125 personnes qui ont le droit à l'immunité parlementaire, qui, en soi, est exceptionnel. Alors, il n'est pas une goutte d'eau, ce n'est pas vrai, puis ce n'est pas vrai qu'il est insignifiant par rapport à ce qui se passe en politique.

Je le regrette d'autant plus qu'il est relativement jeune. Puis, quand on entre en politique, on a le choix: ou on peut travailler en fonction du dénominateur commun le plus haut ou on peut travailler en fonction du dénominateur commun le plus bas. Vous avez ce choix-là en politique. Et le député de Drummond ne devrait pas se faire imposer ce choix-là par son chef ou son parti, son leader en Chambre, se faire dire que, quand il vient en commission, il faut que tu ailles répéter ces affaires-là puis il faut que tu ailles faire ces insinuations-là. Il devrait résister à ça. S'il veut faire de la politique, moi, je pense qu'il devrait assumer son autonomie puis dire non à ceux dans son parti qui lui demandent d'être le porteur de ces messages-là puis les basses oeuvres de son parti. La preuve, c'est que, depuis des semaines maintenant, à l'Assemblée nationale du Québec, là, on a de la politique-poubelle, là. Alors, c'est une enfilade d'insinuations, puis d'accusations, puis de... d'accusations, M. le Président. Et après ça, bien, on reproche à d'autres de dire: Bien, la politique, les gens sont cyniques. Après avoir alimenté tout ça, bien, ils nous reprochent puis ils reprochent à d'autres le cynisme. Bien, voyons!

C'est d'autant plus regrettable que, s'ils avaient quelque chose à dire sur les enjeux, bien là on pourrait en débattre, mais ils n'ont rien à dire. D'ailleurs, j'ai eu l'occasion de le dire au chef de l'opposition officielle hier, je ne suis pas le seul à le constater, le député de Charlesbourg, ancien recteur de l'Université Laval, qui est un homme qui a une expérience de la vie, il disait hier qu'il n'a jamais vu le PQ dans la situation où ils sont aujourd'hui, où c'est le vide total. Mais, je veux dire, en termes de contenu, c'est zéro puis une barre, il n'y a rien, ils n'ont rien, rien, rien à dire. Si ce n'était pas de faire des calomnies, là, ils n'auraient pas de discours politique, ils ne se lèveraient pas le matin.

Le Président (M. Bernier): Il faut faire attention, M. le premier ministre, pour prêter des intentions.

M. Charest: M. le Président, je vais prendre votre avis puis je vais... je vais faire attention. Mais je veux dire au député: Vous avez le choix, d'autant plus que vous avez une feuille... vous avez une belle feuille de route, vous êtes... Vous avez dit tantôt, à raison, vous êtes quelqu'un qui est issu du milieu des affaires. Vous avez commencé jeune, bravo.

Vous avez connu un succès, bien, bravo, ne le voyez pas modestement. Alors, moi, à la place du député de Drummond, je ne me laisserais pas imposer...

Puis j'en ai vu dans les Parlements. Moi, j'ai été élu jeune, à l'âge de 26 ans. J'en ai vu, des députés rentrer, puis ils veulent plaire, puis ils veulent monter dans les rangs, puis ils acceptent de faire toutes les basses oeuvres de leur parti. Mais ils vivent avec ça toute leur vie, là. Ils sont obligés de vivre avec ces réputations-là. Après ça, ils se font des réputations puis ils sont obligés de vivre avec ça le reste de leur vie. Alors que le choix que vous pouvez faire, c'est de dire: Non, je vais parler des vrais enjeux, je vais parler des affaires qui comptent. Je ne vais pas juste mentionner l'environnement, je vais parler des enjeux d'environnement, puis je vais aller au fond des choses, puis je vais débattre des vrais enjeux, puis je suis venu en politique pour ça, pas pour faire la job de bras de l'un ou de l'autre, là. Alors, ça, c'est votre choix à vous.

En passant, le cynisme en politique, ça existe depuis toujours. Moi, j'ai été élu j'avais 26 ans, j'étais le deuxième plus jeune à la Chambre des communes à l'époque. À cette époque-là, M. le Président, on disait que les jeunes ne s'intéressaient pas à la politique. Ça a toujours été le cas, on a toujours dit ces choses-là. Pourtant, j'en vois, des jeunes.

Je vais vous donner un exemple. On a une commission-jeunesse, au Parti libéral du Québec, très active, qui organise un congrès jeunes à chaque année, où il y a des centaines de jeunes. Dans nos instances politiques à nous, on est un exemple, le tiers des votes vont aux jeunes. Je ne vois pas ça au PQ, là. Mais ça, c'est pour de vrai, là, chez nous, là.

Alors, les jeunes, au Parti libéral du Québec, sont très actifs, puis ils sont là, puis ils sont présents dans toutes nos instances. Notre président, Julien Gagnon, le président de la Commission-Jeunesse, a pris la parole à notre dernier Conseil général, c'est lui qui me présentait. Leur congrès jeunes qu'ils ont fait l'été dernier a été un instrument pour préparer le budget. Je pourrais vous nommer plein de politiques de notre gouvernement qui sont issues des congrès jeunes: le Fonds des générations, l'enseignement de l'anglais en première année, le principe de l'équité intergénérationnelle qui est maintenant inclus dans les statuts de notre parti...

● (16 h 40) ●

Une voix: ...

M. Charest: ...la redevance sur l'eau. Alain... pas Alain, mais M. Soulières, Alexandre, me le rappelle, c'est les jeunes du Parti libéral du Québec qui ont suggéré ça. Ça a cheminé dans les instances de notre parti. Alors, plutôt que de cultiver le cynisme, je pense qu'il faudrait cultiver au contraire leur volonté de vouloir participer au débat public.

Il y a une mesure très spécifique sur la question de la participation des jeunes, qui a été développée par le Forum jeunesse de Montréal. J'ai participé à un de leurs événements. Le moyen d'action, c'est le programme Électeurs en herbe, qui initie les jeunes au processus électoral et à l'exercice de la citoyenneté. Alors, depuis quelques années qu'ils font ce projet-là. En 2009-2010, c'est 82 000 \$ qu'on mettait là-dedans et, pour les prochaines années, on remet toujours environ 80 000 \$, de telle sorte que, d'ici les cinq prochaines années, 2013-2014, c'est 427 000 \$ qu'on va mettre là-dedans, l'exercice Électeurs en herbe, dont l'objectif, là, l'action, c'est d'initier les jeunes au fonctionnement de la démocratie puis d'intéresser les jeunes à l'actualité politique, de développer des compétences civiques des jeunes, d'exercer une influence sur la participation

citoyenne. Ça, ça fait partie des... En voilà un exemple très concret, là, très, très, très concret de ce que nous faisons au niveau des jeunes.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Drummond.

M. Blanchet: C'est juste pour être sûr en termes de fonctionnement. Si le premier ministre répond pas mal plus longtemps que ma question a duré, c'est sur notre 20 minutes que c'est grugé, ça.

Le Président (M. Bernier): Votre question a duré exactement huit minutes.

M. Blanchet: Excellent.

Le Président (M. Bernier): Et la réponse du premier ministre a été de sept minutes.

M. Blanchet: Excellent. Vous m'en voyez ravi, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Je vous ai dit qu'en ce qui regarde la gestion du temps je m'en occupe.

M. Blanchet: Probablement que ça passe plus vite quand on parle que quand on écoute.

Le Président (M. Bernier): Probablement. Probablement que, quand on présente les faits, c'est beaucoup plus... beaucoup plus rapide. Donc, je vous invite à poursuivre.

M. Blanchet: Bien, merci bien. On a mentionné, tout à l'heure, qu'il y avait des questions que je soulevais qui ne semblaient pas directement liées aux crédits jeunesse, je me permets de mentionner que tout ce qui concerne l'utilisation de l'argent public puis ce qui va rester touché forcément les jeunes. On ne me fera pas dire qu'il y a davantage de... qu'il n'y a pas davantage de cynisme aujourd'hui envers la chose publique qu'aparavant. 58 %, 59 % de participation dans un scrutin général, c'est évidemment absolument déplorable. Puis il suffit — mais c'est le cas de tout le monde, bien sûr — de jaser avec les gens puis de jaser avec les jeunes pour voir qu'ils expriment ailleurs et autrement leurs préoccupations.

Je me permets de répondre avec toute la clarté et toute la sincérité possible. N'ayant qu'un passé politique passablement court, je suis quasiment neuf là-dedans. Je ne fais pas de compromis qui ne soit soit librement consenti, soit souhaité. Personne ne me dit quoi dire. Personne n'a vu quelle allait être mon intervention ici aujourd'hui. Personne ne dicte ma conduite, personne ne dicte ma pensée. Et, lorsque j'ai l'occasion d'intervenir en public, il n'y a personne qui contrôle ce que je vais dire, ce serait un exercice difficile. Donc, tout ce bout-là de l'affaire, on peut le mettre de côté, ce n'est pas le cas.

Cela dit, je suis tout à fait heureux de reprendre des propos et de mettre de l'avant des idées poussées et développées par le chef du parti que je représente. Je suis venu en politique notamment parce qu'elle était le chef du parti que je représente, et elle a la totalité, l'entière confiance de ma confiance, de mon respect et de mon envie de travailler avec elle. J'irai plus loin, j'ai commencé à m'impliquer un peu en politique

il y a à peu près 20 ans et je l'avais fait pour avoir le privilège et j'ai eu le privilège de travailler avec M. Jacques Parizeau. Et ça a été une expérience extraordinaire, qui est encore extrêmement influente sur ce que je fais et sur ce que je pense en politique. Et j'y suis pour ce que j'espère un Québec plus juste, un Québec plus vert, et, oui, pour moi, ça passe assurément par l'indépendance.

Tenue d'une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction

Cela dit, je vais y aller une à la fois. Je suis curieuse, je veux le savoir, je veux le comprendre. Je ne veux pas les réponses... pas préappries parce qu'il a de bons talents d'improvisateur, mais je ne veux pas les réponses du leader en Chambre.

Quelles sont les raisons réelles pour isoler, isoler... Il n'y a plus personne qui dit la même chose, il n'y a pas eu longtemps quelqu'un qui disait la même chose que le gouvernement. Quelles sont les raisons réelles... Qu'on me rassure, qu'on rassure les jeunes du Québec, quelles sont les raisons réelles pour lesquelles on n'en fait pas, une commission d'enquête sur la construction? Pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait sortir de là qui ferait que les jeunes diraient: Ah non, il n'aurait pas dû le faire? Pourquoi? Et puis il y en a un paquet. Puis ne me dites pas que ça ne concerne pas les jeunes, c'est eux autres qui désertent. Pourquoi?

Le Président (M. Bernier): Je veux juste vous rappeler que l'étude des crédits, c'est au niveau des jeunes. Donc, je tolère votre question parce que vous en faites un certain lien, mais je veux vous rappeler qu'on est à l'étude de crédits...

M. Blanchet: ...élaborer sur le lien aussi, c'est... Ça me semble assez important, mais...

Le Président (M. Bernier): Oui, mais je veux juste vous rappeler là-dessus...

M. Blanchet: Je vous promets qu'après on va aller dans les frais de scolarité.

Le Président (M. Bernier): Parce que je pense que les gens qui nous écoutent s'attendent à des questions en regard de ce sujet. M. le premier ministre, il reste environ une minute sur ce bloc. Par la suite, je vais revenir avec la partie gouvernementale. Si vous voulez entamer votre réponse avec la partie gouvernementale, à ce moment-là, je vais vous laisser continuer.

M. Charest: Puis je compléterai sans doute. Je ne demandais pas au député de Drummond de faire une profession de foi envers son chef. Personne ne lui demandait de...

Une voix: ...

M. Charest: Bien, personne ne lui demandait de faire ça aujourd'hui. S'il a senti le besoin de le faire, ça le regarde. Puis il y a sans doute des raisons pour lesquelles il a senti le besoin de le faire.

Ce que par contre je lui reprochais amicalement, c'est le fait qu'il répète la cassette de son parti en commission parlementaire sur les crédits Jeunesse, alors qu'on est sur les

crédits Jeunesse. Vous l'avez remarqué vous-même, M. le Président. On a des cartables pleins, là, d'enjeux puis de dossiers qui touchent, là, les jeunes du Québec. C'est leurs crédits à eux aujourd'hui, c'est leur temps à eux. Moi, je m'attendais à ce qu'on s'occupe d'eux. En tout cas, du côté du gouvernement, c'est l'intention. Et donc...

Le Président (M. Bernier): ...notre bloc à nous, M. le premier ministre.

M. Charest: Oui, on va aller au bloc, donc, du côté du gouvernement. Allons-y, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Monsieur...

M. Charest: Peut-être juste une chose que je voulais noter au passage...

Le Président (M. Bernier): Oui.

M. Charest: ...c'est qu'il confirme par contre une chose, M. le député de Drummond, c'est qu'au PQ c'est la souveraineté avant toute autre chose, incluant l'économie. Puis je le vois hocher de la tête pour dire oui? Bon. Alors, là-dessus, on s'entend, c'est enregistré. Merci.

Programme de cybermentorat Academos

Le Président (M. Bernier): Mme la députée de Mille-Îles, la parole est à vous.

Mme Charbonneau: Merci, M. le Président. Je vais vous parler de quelque chose qui me passionne.

Le Président (M. Bernier): Allez-y, ça va me faire plaisir.

Mme Charbonneau: Alors, je vais vous parler des jeunes, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Ah! C'est ce qu'on veut entendre parler.

Mme Charbonneau: Bien, c'est ce que je pensais qu'on était venus parler. Deux choses. La première, une remarque pour aider les gens à bien comprendre tout ce qui se fait pour nos jeunes. Dans nos écoles secondaires, il existe quelque chose d'extraordinaire qui s'appelle le Parlement des jeunes. Le Parlement des jeunes, c'est un endroit où ils vont pour faire, dans la mesure de ce qu'ils sont, jeunes, des projets, des façons de faire pour pratiquer cette démocratie que, nous, on a le privilège de faire à tous les jours. Donc, j'invite tous les gens qui nous écoutent, mais j'invite aussi mon collègue d'en face à aller visiter ces jeunes.

Il n'y a pas si longtemps, les jeunes d'une école qui s'appelle Georges-Vanier, de mon comté, sont venus présenter un projet de loi ici. D'ailleurs, avec un peu de vantardise, je vous dirais que c'est le seul projet de loi qui a été adopté par le parlement jeune en Chambre, ici. Mais c'était un moment intéressant, mais surtout impressionnant de voir ces jeunes fort articulés de secondaire IV et V se prononcer, avoir des attitudes de députés et avoir leur propre opinion sur toute chose à dire et à faire.

Donc, que faisons-nous, nous, les gens qui sont sur le terrain, les députés, pour encourager les jeunes à cette démocratie et se prononcer? Parce qu'un jeune, ça ne commence pas à 19. Un jeune, ça commence plus tôt que ça. Et, lui apprendre que, la démocratie, ça lui appartient et il a le droit de prendre sa place, ça commence à l'école. Nos écoles le font très bien, et nos jeunes participent de façon exceptionnelle. ● (16 h 50) ●

Le premier ministre le disait dans son discours d'entrée, la persévérance scolaire et guider nos jeunes, c'est quelque chose de fort important. Est-ce qu'on le fait? On le fait bien et on le fait par des gestes d'encouragement.

Il existe chez nous... Et vous n'êtes pas sans savoir que la persévérance scolaire, les besoins de main-d'œuvre qualifiée, la relève entrepreneuriale — et le député de Drummondville en parlait, du côté entrepreneurial — mais c'est une relève dont on a besoin, puisque de susciter le côté entrepreneurial est important. Le transfert des compétences mais aussi des connaissances entre les générations sont fort importants. Les enjeux majeurs de notre société sont faits la plupart du temps sur ces sujets.

Faire un choix de carrière, ce n'est pas simple. Quelquefois, même comme parent, on se demande, en secondaire I ou en secondaire II, si déjà notre jeune a une idée de ce qu'il veut faire. Et quelquefois ils nous surprennent. Ça commence souvent en première année, ils veulent être police, puis ça finit par infirmière, enseignante. Mais, en secondaire I, ça commence à changer, le dessin commence à se définir de façon autrement: des fois on entend «docteur», mais aussi des fois on entend «plombier». Et, à chaque fois qu'un jeune choisit son chemin, un parent est fier de savoir qu'il s'est fait une idée. Mais maintenant connaît-il très bien l'idée qu'il a du chemin qu'il veut prendre et du métier qu'il veut faire? C'est autre chose.

Il existe depuis 2006 un organisme qui s'appelle Academos cybermentorat. Qu'est-ce que c'est? C'est un principe de mentorat qui se fait pour aider nos jeunes par la participation nécessairement d'Internet. Vous avez compris, M. le Président, que cet outil est quelque chose d'extraordinaire, qui permet la communication dans le temps, mais aussi dans la perspective de questions entre des professionnels et des jeunes.

Je vous donne un exemple. Je veux être plombier, je veux savoir qu'est-ce que je dois faire, qu'est-ce que ça veut dire, c'est quoi, un horaire. Je veux être chirurgien, la même question se pose: Ça veut dire quoi, c'est quoi, mon horaire, c'est quoi, mes études, quels seront les taux de persévérance que je devrai avoir pour pouvoir maintenir le cap sur mon idée, puis est-ce que j'ai le droit de changer d'idée, est-ce que je peux me rediriger à mi-chemin si je veux faire autre chose? Toutes ces questions peuvent se poser en échange avec un professionnel qui pratique ce métier. C'est ce qu'Academos cybermentorat fait pour nos jeunes. C'est un organisme fort intéressant qui permet, dès le deuxième cycle du secondaire, de faire en sorte qu'on peut répondre aux questions de nos jeunes. Au Québec, c'est un organisme qui est présent presque partout. Je dis «presque partout» parce qu'il nous reste encore des endroits à aller voir, mais je suis sûre que ça va aller assez vite.

Ma question au premier ministre est la suivante: Pouvez-vous nous dire quel est l'état de situation de cette mesure depuis le début du financement, c'est-à-dire dans le cadre de la stratégie 2006-2009, mais depuis le renouvellement de la stratégie, 2009-2014? Par exemple, combien de jeunes

ont participé au programme, combien d'intervenants sont en place? Je suis sûre que le premier ministre va être capable de nous donner, dans le pointu, l'ensemble de ces informations...

Le Président (M. Bernier): ...Mme la députée de Mille-Îles. M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, je ne suis pas du tout étonné de la question de la députée de Mille-Îles, elle qui s'intéresse de très, très près aux questions de l'éducation. Et ça a été une grande chance pour nous de l'avoir comme candidate et élue dans le comté de Mille-Îles aux dernières élections parce qu'elle arrive du milieu de l'enseignement et des commissions scolaires, en particulier comme présidente de commission scolaire. Elle apporte, elle amène donc avec elle une vaste expérience de ce domaine-là, et on est très heureux de sa contribution justement pour qu'on puisse mettre en place les meilleures politiques possibles pour les jeunes et pour l'enseignement et l'éducation.

Et elle s'intéresse à un enjeu qui souvent passe sous le radar dans le domaine de l'enseignement pour plusieurs — je ne dis pas les gens qui sont dans le domaine mais peut-être ceux qui sont un peu à l'extérieur — toute la question de l'orientation des jeunes. Et c'est un enjeu qui est un peu plus difficile parce qu'on n'est pas toujours bien organisés, M. le Président, pour aider un jeune qui se questionne sur son avenir. Puis y a-tu de quoi de plus naturel pour un jeune que de se questionner sur son avenir? J'en croise souvent, des jeunes, il m'arrive spontanément de leur demander: Vous voulez faire quoi plus tard? Souvent, ils me répondent qu'ils ne le savent pas. Puis je leur dis à chaque fois de ne pas s'en culpabiliser, c'est la vie, c'est comme ça, puis on fait ses choix des fois un peu par accident, c'est le destin qui nous amène vers un choix ou un autre, puis c'est comme ça. La vie a toujours été comme ça.

Mais encore faut-il, au moment où ils s'interrogent, leur offrir des ressources puis un moyen d'aller chercher de l'information. Puis il faut aussi de temps en temps les accrocher puis les interpeller sur le fait qu'ils doivent réfléchir là-dessus. Ça, par contre, on a une responsabilité. Oui, c'est normal de ne pas savoir, mais, à un moment donné, il faut les accrocher puis leur dire: Écoute, tu ne le sais peut-être pas, mais peut-être qu'il est temps de commencer à y penser, puis à t'interroger, puis à chercher, puis à aller vers les informations pour savoir ce que tu aimerais faire. Alors, ça, c'est un exercice important.

Et tout ça, je reviens là-dessus pourquoi? Bien, c'est comme partir en voyage sans carte routière. Ne pas avoir d'orientation, là, ne pas faire l'effort de l'orientation, c'est dire: Bien, je veux aller à tel endroit, mais, si tu n'as pas de carte routière pour te rendre, tu vas... Il y a de bonnes chances qu'ils puissent se rendre quand même. Ils vont y aller, ils vont se renseigner en cours de route puis ils vont trouver peut-être une façon d'y arriver, mais ce serait probablement pas mal plus efficace que de se prendre une carte routière avant de partir puis de dire: Bien, on va passer là, là et là. Au moins, ils vont épargner du temps, de l'effort puis ils vont arriver plus rapidement là où ils veulent aller.

Le Président (M. Bernier): Mais, aujourd'hui, ils vont vous répondre qu'on a des petits appareils qui nous permettent de suivre ça.

M. Charest: Oui. Carte routière... Ils vont y aller avec leur GPS, si vous voulez, M. le Président.

Une voix: ...

M. Charest: Mais Academos... bien, c'est justement, parce que c'est l'utilisation d'une technologie moderne, l'Internet. Alors, ce qu'on fait, c'est du cybermentorat, avec cette mesure-là. Puis ça a été lancé pour la première fois en... dans la stratégie jeunesse 2006-2009. On y a mis 2,6 millions \$, presque 2,7 millions \$ et sur quelques années, et ça a eu un effet très important.

Ce que ça permet de faire, c'est recruter des mentors qui vont faire du cybermentorat. Et là on permet à des jeunes... Je pense que la députée de Mille-Îles avait un bon exemple. Quelqu'un qui veut être plombier, qui s'interroge: C'est quoi, être plombier, ça veut dire quoi, la job d'être plombier ou d'être agent... Le député de Drummond était, quoi, agent d'artiste? Vous étiez ça, vous étiez... Bon, bien, c'est quoi? Supposons que le député de Drummond s'inscrit dans le programme puis il dit: Moi, je suis prêt à être mentor puis à répondre aux questions. Les gens aiment ça le domaine des arts, puis ils vont sur Internet, puis ils réussissent, de manière sécuritaire, à se brancher sur quelqu'un comme lui ou sur un autre, un président de commission scolaire, une avocate, comme c'est le cas de la députée de Gatineau. Je veux dire, c'est quoi, la job d'avocat? Racontez-moi la job. Ou avec... comme le député de Chomedey, qui a été longtemps dans la Sûreté du Québec, c'est quoi, la job de policier, d'enquêteur ou... Alors, ça permet d'avoir un échange puis d'éclairer un jeune sur ces choix-là.

On a donc renouvelé, dans la Stratégie d'action jeunesse, dans la dernière édition, de 2009 jusqu'à 2014, cette initiative-là. On y a mis davantage de fonds, on a investi presque cinq millions, 4 891 000 \$ là-dedans parce que ça a connu un très, très beau succès. Et donc ça permet de rejoindre des jeunes.

D'abord, on vise le secondaire II parce que, rendu en secondaire II, c'est l'année où les jeunes commencent à s'interroger, où on pense qu'ils doivent s'orienter. Mais ça rejoint également les jeunes du secondaire III, IV et V. Alors, ils ne sont pas exclus de l'initiative, au contraire. Et, depuis le début du financement, qui a commencé en 2006, il y a 36 742 élèves qui se sont inscrits à cybermentorat Academos. Et la participation sur les trois premières années a démontré une croissance de 350 %. 350 %. Alors il y a des agents régionaux sur le terrain, il y en a 12. Ils oeuvrent dans 17 régions du Québec puis ils travaillent avec les élèves du deuxième cycle du secondaire, mais ils travaillent aussi en étroite collaboration avec les intervenants scolaires, des conseillers d'orientation, des enseignants également pour offrir une gamme de services pour développer la persévérance scolaire.

Et là, la mesure, elle est déployée, grâce à la nouvelle Stratégie d'action jeunesse, dans toutes les régions du Québec, il y a toujours 12 agents régionaux qui ont formé des intervenants scolaires, puis là c'est dans 236 écoles différentes. Au cours de l'année financière 2008-2009, on était dans 36 écoles différentes. C'est 46% des écoles secondaires québécoises. Et, pour l'année scolaire 2009-2010, le nombre d'écoles participantes est de 204 à ce jour. L'année n'est pas finie, là. Alors, on s'attend à atteindre les mêmes performances qu'on avait l'année précédente.

Le nombre de cybermentors qui sont bénévoles, en banque, est de 2 217. C'est impressionnant. Et un sondage fait sur la qualité des services montre qu'une majorité de jeunes qui ont été en contact avec quelqu'un qui fait du mentorat a influencé leur choix dans une proportion de 79 %

et le choix de leur formation postsecondaire, 76 %. C'est donc dire que le contact est réel. D'ailleurs, c'est tellement bon qu'ils ont reçu un prix de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, le prix Arista en 2009 et le prix Octas, pour l'année 2009 également, remis par le réseau d'action technologique informatique du Québec. Alors, c'est un très beau succès. D'ailleurs, dans la région de Drummondville — je ne sais pas pourquoi, j'ai Drummondville, ici — il y a, dans la région...

● (17 heures) ●

Une voix: ...coïncidence.

M. Charest: ... — coïncidence — il y a 60 personnes qui sont devenues des cybermentors. Et donc, ça donne une idée de ce que ça permet.

Et là j'ai une citation d'une personne, d'un agent qui s'appelle Éric Myre, qui dit: «Notre expansion régionale a débuté en mars 2007 avec notre première phase, et nous sommes maintenant rendus à notre troisième phase, avec, entre autres, la Mauricie et le Centre-du-Québec.» Et ça, c'est Éric Myre: «Nous avons atteint 1 000 mentors et 3 500 jeunes qui bénéficient de ce service jusqu'à maintenant. Notre objectif pour la fin 2009 est de 10 000 et de 35 000 jeunes», a-t-il souligné. Alors, c'est dans toutes les régions du Québec, où c'est un très, très beau succès.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. Donc, il reste environ 6 min 30 s à ce bloc. M. le député de Vanier.

Projet L'Avenir C-Vert

M. Huot: Merci, M. le Président. Moi, j'aimerais parler de la question environnement, M. le Président, parce qu'on le sait que les jeunes sont de plus en plus sensibilisés aux réalités qui entourent le domaine de l'environnement, et il y a également la notion de développement durable qui est une préoccupation aussi pour les jeunes. Et d'ailleurs notre gouvernement, M. le Président, bien, lui, il inscrit ses interventions puis ses actions dans une démarche globale de développement durable. L'objectif derrière le concept, bien c'est de répondre aux besoins individuels et collectifs de la société, mais en respectant les limites de l'environnement. Et le mot «durable», ça veut dire que les générations qui vont suivre vont pouvoir bénéficier des mêmes avantages, M. le Président.

Parler de développement durable, c'est donc parler plus que de l'environnement. Une société qui vise le développement durable, comme on le fait au Québec, bien c'est une société qui se préoccupe à la fois du milieu de vie, du mode de vie et du niveau de vie. Et, on en est tous conscients, M. le Président, on vit à une époque où il y a des défis qui sont nombreux, il y a des défis budgétaires, comme on a vus, des défis... il faut s'attaquer à la dette, il y a des défis environnementaux aussi, et plusieurs changements doivent être apportés à nos modes de vie si on veut s'assurer de notre qualité de vie et celle des générations qui vont suivre.

Donc, le monde de demain va être modelé par nos décisions d'aujourd'hui. Et les gouvernements doivent donner l'exemple, et c'est ce qu'on fait, M. le Président, parce qu'on est vraiment inscrits dans la voie du développement durable. Puis je veux le rappeler, j'en parle souvent, mais je veux le rappeler au député de Drummond, qui semblait critiquer sur la question environnementale, bien, en termes d'aires protégées et de biodiversité, on est un modèle au Québec. On est

devenus un chef de file à l'échelle nord-américaine en termes de lutte aux changements climatiques. Le premier ministre en est un leader également. On a posé des gestes porteurs pour la qualité de l'eau, M. le Président. Aujourd'hui même, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a annoncé des redevances sur l'eau que les entreprises allaient devoir payer. On a une stratégie de développement durable qui est le cadre de référence au gouvernement. On a instauré le principe du pollueur-payeur.

Donc, M. le Président, on est un modèle, je pense, en termes de développement durable et d'environnement, mais il reste encore du travail à faire, M. le Président, et tout le monde doit faire sa part pour la protection et la préservation de l'environnement dans une approche de développement durable. Mais une de nos richesses, au Québec, M. le Président, une richesse renouvelable, c'est la capacité des jeunes de provoquer le changement, et ça, je pense qu'on ne le répétera jamais assez. Les jeunes peuvent provoquer le changement, et ça, moi, ça me rend optimiste pour l'avenir, je vous dirais, M. le Président. Et, message important à passer, bien, que les jeunes continuent à passer, c'est que tous les gestes sont importants, tous les petits gestes sont importants pour réduire notre empreinte sur l'environnement parce que tous nos gestes, tous nos petits gestes s'accumulent un après l'autre, et c'est comme ça que les choses vont changer pour le mieux, M. le Président. Et, on le voit, les choses sont en train de changer. Pensons simplement au recyclage. Il y a quelques années, ce n'était pas dans les mentalités; c'est rendu un automatisme. Les sacs de plastique, on voit de moins en moins de sacs de plastique à l'épicerie. Pourquoi? Les habitudes changent tranquillement.

Ce qui m'amène, M. le Président, à la Stratégie d'action jeunesse, que je vais remonter aussi au député de Drummond. La Stratégie d'action jeunesse, je pensais qu'on en parlerait plus également, moi aussi, parce que, dans la Stratégie d'action jeunesse, le gouvernement s'est engagé à mobiliser et à accompagner les jeunes à relever le défi de l'environnement. Donc, par cette stratégie, on est convaincu que l'accompagnement et la mobilisation des jeunes autour d'un projet de développement, bien ça va concrétiser... ça va améliorer leur qualité de vie, ça va être leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie.

Le Président (M. Bernier): Il reste trois minutes au bloc, M. le député de...

M. Huot: Oui, je termine. J'arrive à ma question. Donc, le gouvernement, par ce volet-là de sa stratégie, donne accès aux jeunes à une expérience communautaire enrichissante pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle. Et on a entendu, dans les derniers jours, les dernières semaines, une annonce avec... Le Secrétariat de la jeunesse et la Fondation Bronfman ont mis en commun leurs efforts afin de développer le projet L'Avenir C-Vert. Donc, j'aimerais entendre du premier ministre, s'il vous plaît, en quoi consiste le projet et quelles vont être, selon lui, les retombées pour nos jeunes.

Le Président (M. Bernier): Vous avez environ deux minutes, M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, je vais y aller dans l'ordre. D'abord, c'est un magnifique projet qui s'adresse à des jeunes de 14 à 16 ans dans les milieux urbains. Et ça a été initié par la fondation de Claudette... — attendez, je veux juste m'assurer

que j'ai les noms correctement — c'est Stephen Bronfman, mais également de son épouse, de la famille de Claudine et de Stephen Bronfman, qui ont proposé un magnifique projet. Mais évidemment, leur fondation, ils mettent de l'argent.

Et l'idée, c'est d'offrir une expérience de 12 mois à des jeunes qui viennent de milieux urbains — je pense à des arrondissements de Montréal comme Villeray, Parc-Extension, Saint-Michel, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce ou Hochelaga-Maisonneuve — pour qu'ils puissent réaliser des projets. Et ça a été un programme qui a connu un très beau succès. En 2009, il y a eu, par exemple, quatre expéditions en nature, sept ateliers environnementaux pour chaque groupe — puis il y en a une trentaine au total — quatre projets éclair, dont la plantation de vivaces. 2 900 jeunes y ont participé — ce n'est pas rien, là — 23 organismes environnementaux et communautaires ont fait partie d'activités C-Vert, alors que 10 200 ont été sensibilisés au projet, pour un total de 13 000 personnes sensibilisées. Alors, ça a été une très belle réalisation.

D'ailleurs, on a reconfirmé... au mois d'avril, le 22 avril dernier, il y avait un forum environnemental où on a relancé à nouveau une nouvelle édition. Et on va y consacrer justement, là, d'ici 2013-2014, 1,5 million de dollars, et ça va permettre à ce projet-là, C-Vert, de continuer à progresser. C'est un très bel... très bon exemple de ce qu'on fait sur le plan environnemental avec les jeunes et de la façon de multiplier l'investissement des contribuables québécois. Parce que ce n'est pas uniquement l'argent qui vient des contribuables québécois, mais, en travaillant avec des fondations, en travaillant avec d'autres groupes, on se trouve à être... à avoir un effet de levier sur les montants d'argent qu'on investit là-dedans.

Alors, c'est un beau projet, puis j'espère que ça va connaître une très longue vie, bien au-delà de 2013-2014, parce que c'est le genre d'action, vous avez raison, M. le député de Vanier, qui change la vie des gens. Tu sais, à 14, 16 ans, là, une expérience comme celle-là, ça change la vie des gens et ça laisse une très forte impression qui va durer toute leur vie et qui... Quand on change les comportements humains, c'est à cet âge-là... Si on veut vraiment changer le comportement des gens, M. le Président, c'est à cet âge-là qu'il faut commencer.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. Donc, dernier bloc du côté de l'opposition, un bloc d'environ huit minutes.

M. Blanchet: Bien, je vais essayer de nous faire ça assez rapidement. Parce que ça va finir sur une invitation plutôt que sur une critique. J'espère que ça fera plaisir. D'abord, je vous remercie de mentionner le mentorat... Je remercie le premier ministre, pardon, de mentionner le mentorat. Effectivement, à Drummondville, c'est une mesure qui semble avoir une certaine popularité. Vous connaissez évidemment le tissu industriel très particulier de Drummond. C'est piloté par la Société de développement économique de Drummondville, par Martin Dupont. Je me permets de faire du pouce sur la question pour mentionner que, le 15 mai, Martin Dupont attend une réponse favorable au projet de centre de foire de Drummondville, après un chemin de croix interminable.

Dans le jeu des citations, ce ne sera pas si méchant non plus, je reprends ce qu'on disait tout à l'heure: «Équiterne constate que le gouvernement du Québec présente une bonne vision des grands enjeux économiques et environnementaux, comme les changements climatiques et le virage nécessaire

vers une économie verte.» La phrase suivante: «Le budget Bachand 2010-2011 démontre cependant un manque d'ambition quant à la mise en place des moyens nécessaires pour faire de cette vision une réalité.» Il me semblait bien qu'Équiterre était effectivement une organisation crédible.

Réaction du Conseil permanent de la jeunesse au pacte de financement des universités. Évidemment, l'inspiration, on sait très bien où est-ce que ça a abouti: «Nous ne sommes pas favorables à une augmentation des droits de scolarité. Toutefois, si une telle mesure devait être mise en place pour contrer le sous-financement de nos universités, il est inacceptable d'en faire payer le prix uniquement aux étudiants.» Mme Dallaire, 23 février.

● (17 h 10) ●

Le 1er avril, des jeunes signaient une lettre. Ça disait: *Non, les jeunes ne se tairont pas.* Je vous laisse imaginer le contenu. Signataires de la lettre: les 14 membres du Conseil permanent de la jeunesse; Sophie Paquet, présidente 2004-2007; Hélène Dumais, vice-présidente 2004-2008; Geneviève Baril, vice-présidente 2001-2004; Clairandrée Cauchy, présidente 1998-2001; Éric Allard, directeur général par intérim, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec; Mélanie Tremblay, présidente, Place aux jeunes en région; Jonathan Plamondon, président, Force Jeunesse; Jean Grégoire, qui est présent ici d'ailleurs, président, Fédération étudiante universitaire du Québec; Xavier Lefebvre-Boucher, président, Fédération étudiante collégiale du Québec; Alexis Couture, président, Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick; Serge Rock, coordonnateur régional jeunesse, Secrétariat de l'Assemblée des premières nations — le titre est plus long que ça; Steve Foster, président-directeur général, Conseil québécois des gais et lesbiennes; Bruno Laprade président, Coalition jeunesse Montréal de lutte à l'homophobie; Julie-Maude Beauchesne, présidente d'AlterHéros; André Tardif, coordonnateur, GRIS-Québec; Robert Pilon, président, GRIS-Québec. Assez représentatif, ma foi, toutes ces signatures.

Droits de scolarité (suite)

Ensuite, droits de scolarité, rapidement. Évidemment, on n'a pas souvent l'occasion de parler de droits de scolarité avec le premier ministre, et c'est une occasion que je ne pouvais pas laisser passer, et je le fais dans une perspective d'ouverture d'esprit. On pourrait le prendre sous l'angle social, l'accessibilité, mesure d'ascension sociale, mais ce n'est pas dans l'air du temps. Alors, on va le prendre par l'angle économique.

L'augmentation, en moyenne, de 250 % des droits de scolarité, telle que proposée, peut-être pour un ballon, par le Conseil général du Parti libéral, et surtout, et pire, la déréglementation est une très mauvaise politique économique. Devant évidemment — et on en a parlé — devant le défi démographique, — et le rétrécissement du nombre de personnes, de la part de la population qui seront des payeurs d'impôt, l'importance de la classe moyenne sera encore plus considérable.

La classe moyenne, ce sont les finissants de l'université pour beaucoup, ce sont les finissants de l'université encore plus et mieux quand ils sont en couple, et c'est souvent le cas. Ce dont le Québec a besoin, c'est de plus de jeunes avec plus de diplômés pour générer plus de revenus et générer aussi, pour l'État, plus de revenus sans augmenter les impôts, sans augmenter les taxes et sans augmenter les tarifs. Aller dans le

sens contraire, c'est tout à fait illogique, et je pense que le gouvernement le sait. Il suppose que les jeunes vont y aller pareil, mais les études sont très claires: une augmentation des droits de scolarité vient avec un recul dans la fréquentation des universités. Et c'est la dernière chose, et c'est la dernière chose dont le Québec a besoin. Ce n'est pas vrai que, si ça coûte plus cher, il va y avoir autant de monde ou plus de monde. Je vois des hochements de tête. On n'a pas le temps. Je les ai, les études, elle sont toutes là. On aura l'occasion d'en reparler, ce sera assurément un plaisir.

De toute façon, je le disais l'autre fois, j'imagine que ce gouvernement-là comprend les principes d'Adam Smith de l'offre et de la demande. Si on augmente le prix, il n'y aura pas plus de monde qui vont vouloir y aller. Ça me semble passablement une aberration, et encore plus dans le cas d'une déréglementation, où on se retrouve dans une situation où les diplômés qui vont générer les plus hauts revenus vont être ceux qui vont être chargés les plus chers parce que ces gens-là vont avoir plus de revenus plus tard. Donc, la société a, par exemple, besoin de davantage de médecins, le salaire du médecin est plus élevé, conséquence: les droits de scolarité du médecin seront plus élevés. Il y aura moins de monde qui y iront ou ceux qui y iront seront moins riches ou parfois moins français. C'est définitivement le genre de chose qu'on ne peut pas vouloir.

L'autre argument: Ils vont faire de l'argent avec leur diplôme, qu'ils paient. Il n'y a rien de plus payant qu'un diplômé universitaire. En impôt, de plus qu'un non-diplômé universitaire, durant sa vie, un diplômé universitaire va payer de 30 à 40 fois le coût total des droits de scolarité. Alors, il va payer, il va largement payer. C'est le meilleur placement. Et les gens ne doivent pas se laisser embarquer dans un argumentaire à courte vue qui suggère de faire... ou de boucher le trou à court terme sur le dos des étudiants. C'est leur meilleur placement à long terme. Et, à l'unanimité des hochements de tête de l'autre bord, j'ai l'impression que ce n'est pas moi qui reçois des directives ici.

L'autre préoccupation, l'endettement...

Des voix: ...

Le Président (M. Bernier): Adressez-vous à la présidence.

M. Blanchet: Oui. L'endettement des étudiants. Quand les jeunes vont sortir de l'université, on veut qu'ils investissent dans une maison, qu'ils fondent une famille. La dernière affaire à faire, c'est de leur dire: Oups!, un instant, vous avez 50 000 \$, 60 000 \$, 70 000 \$ de dette. C'est la dernière affaire à faire. C'est une mauvaise politique économique.

Mais tout ça, tout ça peut sûrement être discuté. Alors, j'aimerais que le premier ministre nous dise qu'il n'endosse pas la proposition du conseil général à l'effet d'augmenter les droits de scolarité ou de les multiplier à hauteur de 250 %, que ce n'est pas une décision qui a été prise, qu'on ne s'en va pas nécessairement dans cette direction-là et qu'il invitera ou que la ministre de l'Éducation invitera rapidement le mouvement étudiant et les milieux d'affaires à discuter immédiatement, pas du fond et du final, mais au moins de la formule, des mandats et des sujets qui seront abordés spécifiquement sur la question du financement des universités lors de la consultation de cet automne pour qu'on sache tous au moins à quoi s'en tenir et comment seront orientées les discussions. Merci.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député de Drummond. M. le premier ministre, il reste environ un bloc de six minutes. Il reste environ 30 secondes au temps du député de Drummond, donc je vous laisse, mettons...

M. Charest: Je peux-tu poser une question? C'est parce que, là, je pense que les gens qui nous écoutent vont être bien mêlés suite à l'intervention du député de Drummond, ils vont être très confus. Est-ce que le Parti québécois est pour ou contre l'augmentation des frais de scolarité?

M. Blanchet: Le Parti québécois...

Le Président (M. Bernier): M. le député de Drummond, je vous redonne un peu de temps pour répondre.

M. Blanchet: Vous êtes bien gentil. Le Parti québécois veut un forum, un sommet sur le financement des universités. À cette occasion-là, tout sera sur la table, et ça pourrait venir avec une augmentation, mais jamais de 250 % et jamais dans un contexte de déréglementation anarchique.

M. Charest: O.K. Bon, bien...

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. Donc, le temps vous appartient... à la partie ministérielle.

M. Charest: Ça éclaire, parce que, là, je comprends que le PQ n'est pas contre l'augmentation des frais de scolarité. C'est bien important, parce que, là, il faut se comprendre, là, s'il y a des gens qui s'interrogent là-dessus. Nous autres... moi, je prends ça comme une bonne nouvelle. Du côté du gouvernement, je pense qu'on prend ça comme une caution qu'on est donc... on parle de la même chose. Il y aura une augmentation des frais de scolarité, puis le PQ est en faveur.

Maintenant, le PQ dit, par la voix de son porte-parole, aujourd'hui, qu'il ne veut pas que ce soit à n'importe quel montant. Nous autres non plus on ne veut pas que ce soit à n'importe quel montant, puis on en discutera rendus là. Mais là on est sur la même longueur d'ondes. Je remercie le député de Drummond, parce que ça va être utile.

Je pense que c'est probablement juste de dire que, même si l'ADQ n'est pas représentée ici, aujourd'hui, que l'ADQ... Bon. Je suis mieux de ne pas prendre de chance, je vais les laisser parler. Mais, moi, j'avais compris que l'ADQ était favorable également, je veux dire, que les trois principaux partis à l'Assemblée nationale sont... Bon. Je vais éviter de dire ça, mais c'est l'impression que j'avais, M. le Président.

Quand on entend le Parti québécois nous parler d'éducation, ça nous étonne toujours, surtout dans un contexte où, quand ils font appel à leur expérience à eux puis à ce qu'ils faisaient... parce que, quand ils font appel à leur expérience puis on pense à l'éducation, je vais vous dire que c'est triste, ce n'est pas encourageant. Le Parti québécois, quand il était au gouvernement, c'était dans une période de neuf ans, là, a réinvesti 230 millions de dollars en éducation. Neuf ans, 230 millions de dollars. Savez-vous ce que ça représente, en moyenne, par année? 1 % de plus par année, 1 %. C'est environ 25 millions de dollars par année.

Nous, depuis qu'on est le gouvernement, parce qu'il faut comparer les deux, là, d'aujourd'hui, là, à 2010-2011, on a réinvesti 1 433 000 000 \$ uniquement au niveau du

postsecondaire. Ça, c'est uniquement au niveau du postsecondaire, ça n'inclut pas le secondaire puis le primaire. Sur sept ans, c'est 204 millions de dollars par année. Annuellement, depuis les sept dernières années, on a investi 114 % de plus que le PQ. Je ne me trompe pas dans le chiffre, là, je veux le répéter, M. le Président, il y a des gens qui vont peut-être penser qu'ils ont mal entendu. N'ajustez votre téléviseur, mesdames et messieurs: Le Parti libéral du Québec, lorsqu'il est au gouvernement, investit 114 % de plus que le PQ dans le domaine des études supérieures.

En fait, là, juste pour situer comme il faut les enjeux, là, au Québec, l'apport public du financement des universités s'élève à 67,9 % alors qu'il est de 58,6 %, en moyenne, dans le reste du Canada. Qu'est-ce que ça veut dire, ça? Ça veut dire que, quand on fait le financement des universités au Québec puis on compare avec le reste du Canada, le gouvernement du Québec, donc, M. le Président, les contribuables québécois, les gens qui nous écoutent aujourd'hui, ils paient plus de leurs poches, en moyenne, par étudiant que dans toutes les autres provinces canadiennes. Les contribuables québécois paient plus. Ils mettent la main dans leurs poches.

Là, je comprends que le député de Drummond vient de faire une défense passionnée des riches, si j'ai bien compris, là. J'interprète ses paroles... mais c'est ça, là, c'est une défense passionnée en faveur des riches, les médecins puis... Il faut défendre les riches, dans notre société, ça va. C'est le choix que fait le Parti québécois. Mais le choix qu'on a fait, nous, c'est un niveau de financement qui est plus élevé per capita depuis qu'on est le gouvernement, puis c'était comme ça avant aussi. Et la croissance annuelle moyenne des investissements dans l'éducation postsecondaire, là, a augmenté... transfert aux universités a augmenté de presque... à 5,9 %, presque 6 % par année. On a mis... en d'autres mots, on a augmenté le financement des universités, depuis qu'on est le gouvernement, à un rythme aussi important que le réseau de la santé et des services sociaux depuis les sept dernières années. On a augmenté le montant d'argent à un rythme aussi important.

● (17 h 20) ●

Il manque quoi là-dedans quand on fait le portrait puis on se dit: Bien, on veut que nos universités soient de calibre mondial? On ne veut pas être deuxième, on ne veut pas être troisième, on veut être de calibre mondial. Bien là, il faut trouver des ressources. Il faut faire en sorte qu'il y ait les ressources. On veut faire ça d'une manière équitable. Puis je veux réitérer qu'il y a un principe sacré là-dedans, c'est que chaque personne qui veut avoir accès à l'université doit avoir accès à l'université et que le financement, que sa situation financière ne doit pas être un obstacle. Ça voudra dire nécessairement des ajustements au Programme de prêts et bourses s'il y a une augmentation des frais de scolarité; ça, c'est inévitable, incontournable, c'est très clair dans notre esprit.

Mais en même temps on ne veut pas avoir des... on ne peut pas, on ne peut pas au Québec avoir des universités qui sont de calibre mondial pour une partie du prix. Entendons-nous là. Puis je comprends que le député de Drummond fait une défense très éloquente des riches là-dedans: Il faut défendre les riches pour ne pas qu'ils paient trop cher. Mais en même temps l'ensemble de la société québécoise paie pour le financement de nos universités. Puis déjà ils mettent beaucoup la main dans leurs poches, plus que n'importe où ailleurs au Canada. Il faut un équilibre. Et c'est ce que nous recherchons, M. le Président.

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le premier ministre. Vous voulez avoir 30 secondes, je vous donne vos 30 secondes.

M. Blanchet: Je vous remercie. Je n'ai malheureusement pas eu la réponse. Vous n'avez pas de caution parce que vous n'avez pas ma confiance, je me méfie beaucoup, puisque je n'ai pas eu de réponse. «Pourrait», c'est conditionnel. Ce jouage-là sur les mots, là, c'est encore un vieux procédé politique éculé.

Il faudrait qu'il y ait les gouvernements, les employeurs et les étudiants autour de la table. Et, si vous nous dites: Oui, on se voit rapidement, on établit les règles de cette rencontre-là, lorsque tout le monde sera autour de la table, vous pourrez commencer à présumer de ce qu'on pense ou de ce qu'on ne pense pas. Mais, dans l'intervalle, ces procédés-là sont déshonorants pour la chose politique.

Le Président (M. Bernier): Bien, je vous prierais de... monsieur...

Une voix: ...

Le Président (M. Bernier): Non, non, laissez faire, monsieur... Laissez faire, M. le député. Monsieur, je vous inviterais à retirer vos paroles, s'il vous plaît.

M. Blanchet: Ils ne sont pas enthousiasmants pour la jeunesse.

Le Président (M. Bernier): Merci.

Des voix: ...

Le Président (M. Bernier): Oui, question de règlement.

M. Paquet: M. le Président, je vois, on l'a entendu dans les deux dernières heures, il a parlé très peu de la situation jeunesse. Mais là, lorsqu'il commence à employer des termes non parlementaires, là, la question de «déshonorant», là, vraiment là, je pense que.. Il faudrait lui demander de retirer ces propos qui sont non parlementaires.

Le Président (M. Bernier): C'est déjà fait, je lui ai demandé de retirer ses propos, il l'a déjà fait.

M. Paquet: Je n'ai pas entendu. Il les a retirés?

Le Président (M. Bernier): Il l'a déjà fait, il a retiré... Vous avez retiré vos paroles, vos propos.

M. Blanchet: ...

Le Président (M. Bernier): Non. Tout ce que je vous demande, c'est de retirer: Je retire ces propos, c'est tout, c'est tout ce que vous avez à dire.

M. Blanchet: Je retire ces propos.

Adoption des crédits

Le Président (M. Bernier): Merci, M. le député. Merci d'être un gentleman. Le temps étant déjà écoulé, nous allons devoir maintenant passer à une autre étape. Donc,

nous allons procéder à la mise aux voix du programme 5 du portefeuille Conseil exécutif. Donc, le programme 5, Jeunesse, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Blanchet: Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Bernier): Sur division. Merci. Je dépose les réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers requis par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition. Alors, Mme la secrétaire, merci.

Avant de suspendre les travaux, je désire remercier les parlementaires qui ont participé à cette commission, remercier également le personnel de l'Assemblée nationale qui nous assiste, le personnel du Secrétariat à la jeunesse et les membres du ministère qui ont participé. Merci également aux techniciens, ceux qui sont ici, ceux qui sont à l'extérieur également pour retransmettre nos débats.

Donc, sans plus tarder, la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 alors qu'elle entendra l'étude des crédits budgétaires du volet Famille et services de gardes du portefeuille Famille et Aînés.

Merci à vous tous. Bonne fin d'après-midi.

(Fin de la séance à 17 h 24)